Décembre 2017/Janvier 2018 - N° 68/69

# INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

## Le Cameroun, l'autre pays du cacao

Pierre Zumbach : « *Un outil de promotion internationale chaque année* »

398 000 emplois créés en 2017, qui dit mieux ?

GRATUIT – NE PEUT ÊTRE VENDU

# INVESTIRAU CAMEROUN .COM

## Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

## Compatible tablettes et smartphones

**APP DISPONIBLE POUR IOS ET ANDROID**

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

# Mention « Bien »

Le Cameroun est l'État de la Zone Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) qui a le mieux résisté aux angoisses de la crise économique en 2017. Grâce à la diversité de sa production agricole, et du fait d'une multiplication efficiente des pôles de recettes fiscales et douanières, le pays a tenu la dragée haute de sa croissance économique, maintenue au-dessus de 4,5%, contre 2,5% pour ses voisins. Sa position est en nette progression sur le classement de performances du Doing Business. Le FMI (Fonds monétaire international) se satisfait lui aussi des mesures prises par le gouvernement dans son défi économique. C'est que le Cameroun n'a pas exclusivement misé sur des recettes pétrolières aléatoires. Pour preuve, au cours de l'année qui s'achève, ses recettes non pétrolières sont en hausse d'environ 70%. Plusieurs réformes fiscales et douanières opérées par l'État ont permis d'élargir l'assiette des revenus bruts. Le flux des investisseurs est le meilleur avertisseur sur la bonne santé économique du Cameroun. En 2017, nombreux ont fait confiance à ce pays, y compris la firme française de la distribution Carrefour Market qui vient d'ouvrir son deuxième comptoir d'Afrique, à Douala…

L'année qui s'en va a accentué la détermination du Cameroun à tenir son calendrier d'investissements. Les barrages hydroélectriques de Lom-Pangar et Memve'ele en sont aux finitions et fournissent progressivement de l'énergie sur le réseau interconnecté-sud, tandis que le deuxième pont du Wouri a ouvert ses voies au public. Les infrastructures galopent à bon rythme. A l'évidence, le Cameroun se serait mieux porté si la chute drastique des matières premières sur le marché international n'était pas sévère (café, cacao, hévéa…) Toutefois, vous le verrez dans cette édition, le gouvernement reconstruit progressivement de meilleures perspectives pour le cacao, l'un des piliers du label agricole national.

Au total, l'année 2017 a permis des réalisations palpables et multiformes, à la satisfaction générale de ses partenaires internationaux, prêts à lui renouveler leur confiance en 2018.

Justement, l'année 2018 s'annonce sous des lendemains radieux, le pays vise à atteindre un taux de croissance économique au-dessus de 5%. Le futur défi est possible au regard des solides fondations sur lesquelles repose la Loi des finances de l'exercice 2018. L'année prochaine marque le parachèvement des projets structurants. Priorité est donnée aux chantiers relatifs à l'organisation de la CAN (Coupe d'Afrique des Nations) de football en 2019.

La rédaction d'*Investir au Cameroun* souhaite à ses aimables lecteurs de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne année !

# AU SOMMAIRE

## DOSSIER

8 • Au chevet de la filière cacao

9 • La redevance à l'exportation du cacao réduite de 50% pour ne pas décourager les opérateurs de la filière

9 • 1800 séchoirs et des magasins de stockage de fèves rétrocédés aux producteurs de cacao

10 • Inauguration de trois centres d'excellence de traitement post-récolte, pour améliorer la qualité des fèves

10 • Luc Magloire Mbarga Atangana : le cacao camerounais « *doit se frayer un chemin à part sur le marché international* »

12 • Vers la fusion des trois structures étatiques dédiées à l'encadrement des producteurs de cacao-café

12 • Une prime à la qualité instituée à partir de la campagne 2017-2018

13 • Christophe Bertrand : « *Je pense que je suis le premier en France à transformer le cacao camerounais* »


## INTERVIEW

16 • Yanick Yemga : « *Grâce à l'indication géographique, le kilo de poivre blanc de Penja est passé de 2500 à 14 000 FCFA* »



**INVESTIR AU CAMEROUN**

**Editeur**
Stratline Limited

**Directrice de la publication**
Yasmine BAHRI-DOMON

**Rédaction**
Brice R. MBODIAM, Sylvain ANDZONGO, Idriss LINGE.

**Opérateur**
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : Jérémie FLAUX, Réalisation web : Christian ZANARDI,
Corrections : Nils COUTURIER

**Régie publicitaire**
regiepub@investiraucameroun.com
Au Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

**Impression**
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

**Distribution Cameroun**
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

## INTERVIEW

19 • Pierre Zumbach : avec la FIAC, le Cameroun deviendra « *un pôle promotionnel pour les entreprises, avec deux manifestations solidaires et complémentaires* »

## LEADER DU MOIS

66 • Le Camerounais Shey Jones Yembe nommé commissaire au sein de la Commission de la Cemac

## L'ACTUALITÉ EN BRÈVES

GESTION PUBLIQUE ..... P 22-32
COMMERCE ..... P 33-35
FINANCE ..... P 36-38
AGRICULTURE ..... P 39-47
ENERGIE ..... P 48-51
INFRASTRUCTURES ..... P 52-55
TRANSPORTS ..... P 56-57
MINES ..... P 58
TIC & TELECOM ..... P 59-61
SERVICES ..... P 62

## WWW.STOPBLABLACAM.COM

STOP BLABLA CAM

Rumeurs, idées reçues, clichés, superstitions, légende : qui dit vrai ? qui dit faux ?

P 63-65

# CASTING

## MOHAMADOU, NÉE BILITE HAMAN-DJODA

Le 13 novembre 2017, le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, a signé un décret nommant Mme Mohamadou née Bilite Haman-Djoda, au poste de présidente du conseil d'administration (PCA) de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS). Cette entreprise publique est le bras armé de l'Etat camerounais en matière de sécurité sociale.

La nouvelle promue remplace à ce poste El Hadj Ousmane Mey Abba, grand commis de l'Etat décédé dans la nuit du 19 au 20 janvier 2016, après avoir passé 25 ans à la tête du conseil d'administration de l'organisme publique en charge de la sécurité sociale au Cameroun. Avant sa nomination intervenue le 13 novembre dernier, Mme Mohamadou occupait les fonctions de chargée de mission au secrétariat général de la présidence de la République.

## CORINNE DELÉCHAT

La mission du Fonds monétaire international (FMI), qui a séjourné au Cameroun du 24 octobre au 3 novembre dernier, dans le cadre du suivi du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) conclue en juin 2017, affiche plutôt de l'optimisme dans la conduite de ce programme par le gouvernement camerounais.

Dans un communiqué officiel publié le 3 novembre 2017, la mission conduite par Corinne Deléchat indique avoir « *conclu un accord avec les autorités* (camerounaises, ndlr) », lequel accord « *pourrait faciliter l'approbation de la première revue* » du programme. Cette revue, poursuit le FMI, permettra « *un second décaissement de 82,8 millions de DTS, soit environ 116,3 millions $* (environ 65,8 milliards FCFA) », si elle est approuvée par le conseil d'administration de cette institution.

## YAOUBA ABDOULAYE

Du 13 au 19 novembre 2017, une mission interministérielle conduite par le ministre délégué à l'Economie, Yaouba Abdoulaye, a séjourné dans les régions de l'Extrême-Nord et du Nord du Cameroun, « *en vue de l'identification d'un programme de développement et d'extension de la riziculture* », a-t-on appris officiellement. Selon le Ministère de l'économie, ledit programme vise à résorber le déficit de production de riz dans le pays.
Pour rappel, la région de l'Extrême-Nord du Cameroun abrite déjà la Semry (Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua), une entreprise publique dont la production annuelle atteint à peine 100 000 tonnes par an, sur une demande nationale estimée à environ 300 000 tonnes de riz.

## JOSEPH BETI ASSOMO

Accompagné d'une forte délégation, Massard Kabinda Makaga, ministre gabonais des Affaires présidentielles et de la Défense nationale, a récemment séjourné à Yaoundé, la capitale camerounaise. Au sortir d'une audience au Ministère de la défense, avec son homologue camerounais, Joseph Beti Assomo, ce membre du gouvernement gabonais a indiqué que sa visite avait pour objectif de renforcer les liens de coopération au plan militaire avec le Cameroun, en se dotant « *d'un instrument juridique* » à cet effet.
En avril dernier, Joseph Yakete, le ministre centrafricain de la Défense, était déjà venu à Yaoundé, pour solliciter l'expertise camerounaise en matière de formation des forces de défense de la République centrafricaine.

## HANS-PETER SCHADEK

Le 31 octobre 2017, Hans-Peter Schadek, de nationalité allemande, a officiellement présenté les copies figurées de ses lettres de créance au ministre camerounais des Relations extérieures, en qualité de nouvel ambassadeur chef de la délégation de l'Union européenne (UE) au Cameroun, a-t-on appris officiellement.
Après la présentation de ses lettres de créance au chef de l'Etat, cet ingénieur agronome, titulaire d'un doctorat en économie rurale, a officiellement remplacé Françoise Collet à la tête de la délégation de l'UE au Cameroun. Fonctionnaire de la commission européenne depuis 1993, Hans-Peter Schadek a d'abord travaillé pendant dix ans pour la coopération allemande au Burundi et au Togo.

## PIERRE KAM

La vulnérabilité des PME, entités qui constituent plus de 80% du tissu économique au Cameroun, a de nouveau été abondamment discutée le 24 octobre 2017 à Douala, la capitale économique du pays. C'était au cours du premier forum qui leur était dédié, organisé sur le thème : « *Pour des PME mieux protégées, plus performantes, plus compétitives* ».
« *Si nous n'avions que des PME à financer, on aurait fermé toutes les banques au Cameroun* », a lâché Pierre Kam, président de l'Association camerounaise du Crédit-bail (CAMLEASE), confirmant ainsi la frilosité des banquiers à octroyer des crédits aux entreprises de cette catégorie, généralement caractérisées par de profondes tares, aussi bien managériales que structurelles.

# Au chevet de la filière cacao

La campagne cacaoyère 2016-2017 s'est achevée par un excédent de production de 382 000 tonnes de fèves au niveau mondial. Selon l'ICCO (International Cocoa Organization), l'instance faîtière du cacao dans le monde, cet écart est la conséquence d'une hausse de la production de plus de 18%, alors que la consommation, elle, n'a progressé que de 3,2%. Cette situation a induit, depuis plusieurs mois, une baisse des cours mondiaux du cacao, allant jusqu'à 40% à certaines périodes.

Au Cameroun, pays de l'Afrique centrale qui assure plus de 70% de la production mondiale de fèves, en compagnie de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Nigeria, cette réalité mondiale s'est traduite par une chute drastique des prix bord champs. Selon les rapports officiels, après avoir culminé à 1400 francs CFA le kilogramme dans certains bassins de production, au début de la campagne 2016-2017, les prix aux producteurs ont chuté à 900 francs CFA le kilogramme. Ce qui révèle une décote de 500 francs CFA le kilogramme.

La situation ne s'est pas améliorée depuis le début de la campagne 2017-2018, au mois d'août dernier. Du coup, le spectre de la fin des années 80, marqué par une baisse des cours mondiaux, situation qui avait provoqué une crise grave au sein des filières cacao et café au Cameroun, se profile de nouveau à l'horizon. Ce d'autant que, soutiennent les analystes, l'excédent des stocks à l'origine de la crise actuelle sur le marché international pourrait encore augmenter jusqu'en 2020-2021.

Aussi, afin d'éviter un remake des années de déboires dans la filière cacao au Cameroun, ponctuées notamment par la liquidation de l'Office national de commercialisation des produits de base (ONCPB) et une libéralisation de la filière qui n'a pas été très bénéfique pour les producteurs, les pouvoirs publics et les opérateurs se sont-ils mis en ordre de bataille.

Grâce à la thérapie de choc (mutations stratégiques, incitations diverses, renforcement de l'encadrement des producteurs, construction d'équipements visant à mieux traiter les fèves, etc.) explorée dans la présente somme, il est question d'éviter le naufrage d'une filière qui nourrit 500 000 producteurs et 10 000 familles dans le secteur de la transformation ; et pourvoit souvent jusqu'à 200 milliards de francs CFA de revenus annuels aux cacaoculteurs.

**Brice R. Mbodiam**

*« Selon les rapports officiels, après avoir culminé à 1400 francs CFA le kilogramme dans certains bassins de production, au début de la campagne 2016-2017, les prix aux producteurs ont chuté à 900 francs CFA le kilogramme. »*

# La redevance à l'exportation du cacao réduite de 50% pour ne pas décourager les opérateurs de la filière

Revalorisée de près de 300% (de 54 FCFA à 150 FCFA) au début de la campagne cacaoyère 2014-2015, dans l'optique de financer le plan de relance des filières cacao-café, dont l'objectif est d'atteindre une production cacaoyère de 600 000 tonnes au Cameroun en 2020, la redevance à l'exportation du cacao a été réduite de moitié dès le lancement de la campagne cacaoyère 2017-2018.
Cette mesure, apprend-on, vise à offrir plus de marge aux exportateurs qui, à leur tour, devront reverser des prix confortables aux producteurs, afin que ceux-ci ne cèdent pas au découragement, face à la baisse des cours mondiaux du cacao observée depuis plusieurs mois sur le marché international.
Avec cette décision de faire passer la redevance à l'exportation du cacao de 150 à 75 francs CFA par kilogramme, le gouvernement camerounais et les opérateurs locaux de la filière cacao se privent surtout d'une part importante des 600 milliards de francs CFA nécessaires à l'implémentation du plan de relance des filières cacao-café, qui n'a pas produit les fruits escomptés depuis son lancement lors de la campagne 2014-2015.
Car, en dépit des actions de promotion de la cacaoculture, conduites depuis des années aussi bien par l'interprofession cacao-café que par les organismes gouvernementaux tels que l'Office national du cacao et du café (ONCC), ou encore le Fonds de développement des filières cacao-café (FODECC), la production nationale stagne autour de 200 000 tonnes depuis au moins cinq campagnes.

# 1800 séchoirs et des magasins de stockage de fèves rétrocédés aux producteurs de cacao

« *Nous devons, en premier lieu, gagner le pari de la qualité du produit, élément central de l'efficacité de la mise en marché. Il s'agit de ne mettre sur le marché que du cacao bien fermenté et correctement séché, un cacao haut de gamme, qui trouvera toujours preneur, à des niveaux de prix décents* ». C'est ainsi que le ministre camerounais du Commerce a résumé l'objectif de la tournée qu'il a récemment effectuée dans les bassins de production de cacao des régions du Centre, du Sud, du Sud-Ouest et du Littoral.
En effet, au cours de cette descente sur le terrain, ce membre du gouvernement camerounais a rétrocédé 1800 séchoirs de fèves à des groupes de producteurs de cacao, ainsi que des magasins de stockage, afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de leur produit.
Cette sollicitude du gouvernement devrait permettre de réduire, mieux, d'annuler la décote de 200 francs CFA par kilogramme que subit actuellement le cacao camerounais sur le marché mondial, à cause de son taux d'humidité et son odeur de fumée, a rappelé le Ministre Mbarga Atangana.
Pour rappel, dans certains bassins de production de cacao du pays, notamment ceux situés dans la région du Sud-Ouest, la récolte des fèves a lieu en pleine saison des pluies. D'où la nécessité d'avoir des fours pour le séchage des fèves récoltées.

# Inauguration de trois centres d'excellence de traitement post-récolte, pour améliorer la qualité des fèves

Le 9 novembre dernier dans les localités de Mintaba et de Si-Manyaï, situées dans le bassin de production du cacao qu'est l'arrondissement de Bot Makak, dans la région du Centre du Cameroun, le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, a procédé à l'inauguration de deux centres d'excellence de traitement post-récolte du cacao.
Deux jours plus tôt, une infrastructure similaire avait été inaugurée dans la localité de Nkog-Ekogo, petit village situé dans le département de la Lékié, premier bassin de production du cacao au Cameroun, avec 40% des fèves produites au plan national. Ces équipements, qui vont être multipliés dans les bassins de production du Cameroun dès 2018, sont constitués de bacs de fermentation des fèves, des fours de séchage modernes et des claies pour le séchage solaire.
Avec ces trois premiers centres d'excellence de traitement post-récolte du cacao, souligne le ministre camerounais du Commerce, « *la filière cacao au Cameroun inaugure une nouvelle ère, marquée du sceau de l'excellence dans la qualité* ». « *Quand j'arrive dans les bassins de production, on me donne du* "son excellence monsieur le ministre". *Donnez-moi également l'occasion de vous appeler* "excellence monsieur le producteur" *en produisant du cacao de qualité excellente* », a-t-il déclaré aux producteurs bénéficiaires des nouveaux équipements.
La mise en place des centres d'excellence de traitement post-récolte du cacao est une matérialisation des engagements pris en début de campagne par l'Etat, à l'effet d'atténuer chez les producteurs les effets de la crise née de la baisse des prix du cacao à l'international.

# Luc Magloire Mbarga Atangana : le cacao camerounais « *doit se frayer un chemin à part sur le marché international* »

La crise issue de la chute des prix du cacao à l'international fait l'objet d'une grande préoccupation au sein du gouvernement camerounais.
« *Cette situation nous donne des insomnies* », a confessé le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana. C'était le 7 novembre 2017, au cours d'une descente sur le terrain dans le département de la Lékié, le plus grand bassin de production de fèves du pays.
La préoccupation des autorités publiques se fonde non seulement sur le nombre de personnes vivant de la culture du cacao (500 000 producteurs et 10 000 familles dans le secteur de la transformation), du poids de l'économie cacaoyère au Cameroun (plus de 200 milliards de francs CFA de revenus pour les producteurs avant la chute brutale des prix), mais aussi et surtout les caractéristiques de la fève camerounaise, qui devraient lui réserver un sort bien différent sur le marché international.
« *Sa couleur rouge brique attire et sa teneur en beurre est probablement supérieure à celle d'autres origines. Avec tout cela, nous devons nous frayer un chemin à part sur le marché international* », soutient Luc Magloire Mbarga Atangana, qui exhorte alors les producteurs camerounais à améliorer la qualité de leur produit, afin d'aller à la conquête « *des marchés de niche. C'est la voie du futur* », soutient-il.

Luc Magloire Mbarga Atangana.

# LA VITRINE DU CAMEROUN SAGO

7è édition

**Journées sectorielles :**

- Gouvernance
- Economie & industrie
- Agropastoral
- Mines & développement durable
- Education & recherche
- Energie & Infrastructures
- Culture
- Santé et services sociaux
- TIC & économie numérique.

**24 au 29 Juillet 2018,**
**Palais des Sports**
**de Yaoundé**

## Thème :

**Le Cameroun sur le chemin de l'émergence : politiques publiques et implication du citoyen.**

Avec le soutien du

Programme National de Gouvernance

Mon Communicateur

Pour un partenariat, une réservation, prenez contact au :
Téléphone : +(237) 242 66 60 44 / 242 60 78 49 / 677 88 63 22 / 655 69 88 85
Email : mcommunicateur@yahoo.fr / Site web : www.sago.cm

# Vers la fusion des trois structures étatiques dédiées à l'encadrement des producteurs de cacao-café

Le gouvernement camerounais travaille à la mise en place d'une suprastructure, qui fusionnera toutes les attributions et les compétences actuellement dévolues à la Société de développement du cacao (SODECAO), l'Office national du cacao et du café (ONCC), ainsi que le Fonds de développement des filières cacao-café (FODECC), apprend-on de bonnes sources.
A travers cette fusion, explique une source proche du dossier, il est question de mettre un terme à l'émiettement des compétences observée jusqu'ici, ainsi que la dispersion des énergies au sein de plusieurs entités qui, malgré d'importants moyens financiers mis à leur disposition, n'ont pas pu produire les résultats escomptés en matière de relance des filières cacao-café.
La nouvelle configuration annoncée dans le management des filières cacao-café au Cameroun s'apparente à celle d'avant les années 90, avec un Office national de commercialisation des produits de base (ONCPB) qui régnait en maître sur les filières cacao-café.
Mais ce mastodonte public sera dissous avec la libéralisation des deux filières, dont les résultats sont questionnables, principalement en ce qui concerne la quantité et la qualité de la production. Il en est de même de l'encadrement efficient des producteurs, qui semble avoir été abandonné à l'interprofession cacao-café.

# Une prime à la qualité instituée à partir de la campagne 2017-2018

Au cours du lancement de la campagne cacaoyère 2017-2018, le 25 août dernier à Ntui, dans la région du Centre du Cameroun, le gouvernement camerounais a annoncé l'institution d'une prime à la qualité, afin d'encourager les cacaoculteurs à produire mieux.
Versée en fin de campagne aux acteurs qui se seront démarqués au cours de la campagne par la qualité de leur production cacaoyère, cette prime sera prélevée, apprend-on, sur la quote-part de la redevance revenant au Fonds de développement des filières cacao-café (FODECC). Le montant et les modalités de versement de cette prime restent à préciser par le Ministère du commerce, informe-t-on.
Cette incitation gouvernementale vient s'ajouter aux initiatives déjà entreprises par certains exportateurs qui se sont, depuis des années, lancés dans la bataille pour l'amélioration de la qualité du cacao camerounais, en encourageant la production d'un cacao certifié.
Il en est ainsi de Telcar Cocoa, négociant local de l'Américain Cargill, qui a, au cours des cinq dernières campagnes cacaoyères dans le pays, distribué environ 3,5 milliards de francs CFA de primes aux producteurs de cacao certifiés.
Pour rappel, au cours des campagnes 2015-2016 et 2016-2017, environ 97% des fèves exportées par le Cameroun étaient de grade II. Selon le ministre du Commerce, du fait de sa qualité qui ne s'améliore pas beaucoup, en dépit des efforts déployés depuis des années par l'interprofession et les pouvoirs publics, le cacao camerounais connaît actuellement une décote de 200 francs CFA le kilogramme sur le marché mondial.

# Christophe Bertrand : « *Je pense que je suis le premier en France à transformer le cacao camerounais* »

Promoteur de la chocolaterie La Reine Astrid, située dans la localité de Meudon, en France, ce maître chocolatier transforme des fèves camerounaises depuis septembre 2016, dans son atelier de Savigny-sur-Orge (Essonne). Il est à l'origine d'un partenariat qui lie désormais la Confédération des chocolatiers et confiseurs de France à des cacaoculteurs camerounais. Evocation d'une collaboration qui s'annonce fructueuse.

**Investir au Cameroun : Comment avez-vous découvert le cacao camerounais ?**
*Christophe Bertrand* : Un jour, j'ai été contacté sur Facebook par une productrice camerounaise du nom d'Aristide Tchemtchoua. Comme vous pouvez le constater, Facebook ne sert pas seulement à se faire des amis, il sert également à faire du business. Cette productrice m'a proposé d'acheter son cacao. Au début, j'ai cru à une blague. Je lui ai dit qu'il me plairait bien d'acheter son cacao, mais qu'il fallait qu'elle me l'envoie d'abord pour que je paye par la suite. Elle a eu le courage de le faire. Et ça, c'est tout à fait louable d'avoir eu cette audace, d'avoir pris ce risque. Elle ne me connaissait pas. Je suis en France et elle a emprunté de l'argent pour payer les frais de transport des fèves qu'elle a envoyées. J'ai trouvé cela assez incroyable. Quand j'ai reçu ses fèves, nous avons fabriqué un chocolat assez intéressant, même s'il manquait un peu de rondeur en bouche, parce qu'il n'avait pas été bien fermenté. On s'est dit qu'il fallait aider Aristide et les autres produc-

Christophe Bertrand, promoteur de la chocolaterie La Reine Astrid : « *On s'est dit qu'il fallait faire quelque chose pour que le cacao camerounais ne soit plus victime des cours de la bourse à Londres. Mais, qu'il devienne un produit de qualité supérieure, grâce à une bonne fermentation.* »

teurs à améliorer la qualité de leur cacao.
C'est comme cela que j'ai débarqué au Cameroun avec trois confrères de la Confédération des chocolatiers et confiseurs de France. On s'est dit qu'il fallait faire quelque chose pour que le cacao camerounais ne soit plus victime des cours de la bourse à Londres. Mais, qu'il devienne un produit de qualité supérieure, grâce à une bonne fermentation.

**IC : Qu'est-ce que la Confédération des chocolatiers et confiseurs de France entend apporter aux producteurs de cacao au Cameroun ?**
*CB* : La première chose que nous allons faire c'est une communication de l'image. Aujourd'hui, le cacao du Cameroun n'est pas connu. Nous, les chocolatiers français, comptons parmi les leaders de ce marché au niveau mondial. De ce point de vue, je pense que si les chocolatiers français commencent à parler du cacao camerounais comme étant un produit de qualité, avec une spécificité aromatique et une rondeur en bouche intéressantes, pourquoi ne pas imaginer que demain les Américains et les chocolatiers d'autres pays se disent : « *mais, qu'est-ce qui se passe avec les chocolatiers français et le cacao camerounais ?* »
C'est typiquement de la communication de l'image : placer le cacao camerounais à un niveau où il n'était pas jusqu'à présent.
La 2ème chose, c'est que nous allons organiser, d'ici le mois de janvier au Cameroun, un voyage avec ce qu'on appelle des couverturiers. Ce sont de gros chocolatiers qui produisent et vendent du chocolat pour des chocolatiers qui ne font pas ce métier-là. Nous pensons également à organiser un voyage avec tous les chocolatiers français qui transforment eux-mêmes les fèves de cacao. Quand on organise ce type de voyage, il y a des liens qui se créent entre producteurs et chocolatiers, qui peuvent donc facilement devenir acheteur de fèves locales.
Dans le même temps, on va aider les producteurs à bien fermenter leurs fèves, de manière à pouvoir améliorer la palette aromatique du cacao camerounais. Pour l'instant, il a un goût très prononcé, ce qui est assez typique de l'Afrique. Mais, il lui manque une palette aromatique, c'est-à-dire quelque chose qui vous chatouille un peu les papilles gustatives.

**IC : Y a-t-il, en France, d'autres chocolatiers qui transforment du cacao en provenance du Cameroun ?**
*CB* : Je pense que je suis le premier en France à transformer le cacao camerounais. Il y a du cacao transformé dans la zone de Penja (dans la région du Littoral du Cameroun, ndlr), qui est un tout petit peu vendu en France (il est produit par la PHP, filiale camerounaise de la Compagnie fruitière de Marseille, ndlr). On le trouve dans quelques boutiques, mais je suis le premier à avoir transformé des fèves camerounaises en chocolat en France, pour les vendre sous l'ap-

pellation « *le cacao du Cameroun* ». Avant cela, peut-être que les consommateurs français mangeaient du cacao camerounais sans le savoir, parce qu'il était noyé dans un produit appelé chocolat.
Nous allons poursuivre cette communication sur le cacao du Cameroun. Par exemple, la Confédération des chocolatiers français a un stand sur un salon qui s'appelle Europa, qui va se dérouler à Paris en février 2018. C'est un énorme salon de l'agroalimentaire, qui réunit tous les opérateurs de ce qui est pâtisserie, boulangerie, etc. Sur notre stand, nous allons avoir une communication sur le cacao du Cameroun, en présence peut-être d'un responsable du Conseil interprofessionnel du cacao et du café du Cameroun. A cette occasion, nous dirons à tous les pâtissiers et boulangers présents que le cacao du Cameroun existe et qu'il est bon.

**IC : Quel type d'accueil vos consommateurs ont réservé à ce chocolat que vous avez baptisé « *le cacao du Cameroun* », et quelles spécificités renferment les fèves ayant permis de le fabriquer ?**
*CB* : Ils ont été très surpris de sa qualité. Ils s'attendaient à avoir un chocolat plus amer, ce qui n'est pas du tout le cas. C'est un cacao qui vous permet d'avoir un chocolat très bon, rond en bouche. Il n'a ni amertume excessive, ni acidité particulière. Il faut simplement améliorer sa palette aromatique.

**IC : Par rapport à d'autres origines avec lesquelles vous travaillez, où placez-vous les fèves camerounaises ? Meilleure qualité, qualité moyenne ou alors carrément au bas de l'échelle ?**
*CB* : Les fèves que j'ai reçues n'étaient pas mal. Mais on va travailler à les amener au haut niveau. Pour cela, elles doivent être bien fermentées, puisque la fermentation est l'élément critique pour le goût du cacao. On s'en fiche un peu des variétés.

Christophe Bertrand : « *Je suis mille fois convaincu qu'il existe une clientèle au Cameroun pour manger du chocolat de qualité. C'est effectivement souhaitable que la valeur ajoutée se fasse dans les pays producteurs.* »

L'essentiel est de les fermenter. C'est la raison pour laquelle il est difficile de faire des généralités sur le cacao du Cameroun.

**IC : Vous achetez du cacao au Cameroun pour le transformer en France. Est-ce qu'il n'est pas envisageable de le transformer localement, en montant une usine, par exemple ?**
*CB* : Je crois qu'il y a des initiatives en cours dans ce sens. Moi, je gère une petite unité de transformation.

> *« On s'en fiche un peu des variétés. L'essentiel est de les fermenter. »*

Je suis un petit artisan. Mais, je suis mille fois convaincu qu'il existe une clientèle au Cameroun pour manger du chocolat de qualité. C'est effectivement souhaitable que la valeur ajoutée se fasse dans les pays producteurs.

**IC : Vous êtes devenu partenaire d'un groupe de producteurs d'une petite localité dans la région du Centre du Cameroun, qui produit environ 200 tonnes de fèves par an. Est-ce une quantité intéressante pour vous ?**
*CB* : C'est une quantité beaucoup trop importante pour moi. J'en ai pris 200 kilos l'année dernière. Cette année, je prendrais 700 kilos et l'année prochaine j'envisage de prendre cinq tonnes. Dans mon usine, je fais 20 tonnes de cacao par an. Mais j'ai besoin de garder un certain nombre d'origines différentes, pour que mes consommateurs aient une variété de choix.
Maintenant, les transformateurs que nous allons amener au Cameroun au cours des différents voyages que nous comptons organiser, auront la capacité d'acheter des volumes de fèves beaucoup plus importants.

**Entretien avec Brice R. Mbodiam**

# Yanick Yemga : « *Grâce à l'indication géographique, le kilo de poivre blanc de Penja est passé de 2500 à 14 000 FCFA* »

conseiller en propriété industrielle, cet expert camerounais revient sur les opportunités qu'offre le programme de labélisation des produits initié par l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), qui a connu le sacre de deux produits camerounais (le miel blanc d'Oku et le poivre blanc de Penja) au cours de la première phase.

**Investir au Cameroun : L'OAPI a lancé, le 2 novembre dernier, la 2ème phase du Programme d'appui à la mise en place des indications géographiques (PAMPIG). Cette fois-ci, le Cameroun présente une quinzaine de produits à ce programme soutenu par l'AFD. D'entrée de jeu, qu'est-ce qu'une indication géographique (IG) ?**
*Yanick Yemga* : Les indications géographiques sont un objet de la propriété industrielle. Au sens de l'article 1er de l'annexe VI de l'Accord de Bangui (qui est la norme en vigueur à l'échelle des 17 pays de l'espace OAPI, dont fait partie le Cameroun), les indications géographiques sont des signes qui servent à identifier un produit comme étant originaire du territoire, de la région, ou de la localité dont il est issu. A condition que la qualité, la réputation, ou tout autre caractéristique de ce produit soit essentiellement liée à l'origine géographique indiquée. Il faut donc la réunion de ces deux conditions pour qu'on parle d'indications géographiques.
Je dois préciser que certaines législations, à l'instar de celle en vigueur en France, reconnaissent deux types d'indications géographiques : l'appellation d'origine (AO) et l'indication de provenance (IP). Le premier type d'IG a une définition proche de celle de l'Accord de Bangui, même si elle incorpore des facteurs humains. L'indication de provenance, quant à elle, ne sert qu'à désigner l'origine d'un produit à des fins de protection du consommateur.
L'OAPI ne reconnait qu'un seul identifiant géographique, à savoir l'indication géographique. Même si la typologie en la matière n'est pas étriquée, puisqu'il existe aussi des indications géographiques protégées (IGP), des appellations d'origine protégées (AOP), des appellations d'origine contrôlées (AOC), des indication de provenance, et même des marques collectives.

**IC : Quelle est la plus-value qu'une indication géographique confère à un produit agricole comme le poivre de Penja ou encore le miel d'Oku, deux produits camerounais qui ont été labélisés lors de la première phase du PAMPIG ?**
*YY* : Votre interrogation est essentielle pour cerner l'enjeu économique de la protection et de la promotion des indications géographiques, surtout pour un pays comme le Cameroun, qui regorge d'un potentiel extraordinaire en la matière. En ce qu'elle est par essence un signe distinctif, l'indication géographique permet, au-delà du renseignement sur l'origine du produit, de le valoriser au milieu d'une foultitude d'autres produits du même type.
Le consommateur, au travers de l'indication géographique, a l'assurance non seulement de la provenance du produit, de sa qualité, mais également que ses caractéristiques essentielles sont liées à son lieu d'origine. Pour faire court, c'est cette espèce d'assurance origine-qualité que confère l'indication géographique, et qui permet au produit d'être plus prisé, et donc d'avoir une valeur marchande beaucoup plus élevée. En fin de compte, le consommateur en a pour son argent. Le producteur y gagne aussi, puisque ses bénéfices sont plus substantiels. L'Etat aussi en tire profit à travers les impôts, la balance commerciale du pays en bénéficie également du fait des exportations des produits labélisés en IG.
Au Cameroun, les exemples du miel blanc d'Oku et du poivre de Penja sont très illustratifs à ce sujet. Il faut savoir, par exemple, que le prix du kilogramme du poivre de Penja est passé de 2500 francs CFA avant septembre 2013 (c'est-à-dire avant sa labellisation en IG) à 14 000 francs CFA en 2015. La production a plus que triplé dans le même temps, puisqu'elle culminait à 300 tonnes en 2015. C'est dire combien les indications géographiques recèlent un potentiel économique énorme pour nos pays.

Yanick Yemga, conseiller en propriété industrielle : « *En ce qu'elle est par essence un signe distinctif, l'indication géographique permet, au-delà du renseignement sur l'origine du produit, de le valoriser au milieu d'une foultitude d'autres produits du même type.* »

Au sens donc de la loi, « *tout produit naturel, agricole, artisanal ou industriel* » est susceptible de faire l'objet d'une labellisation en indication géographique.

**IC : Quels sont les mécanismes législatifs mis en place pour protéger une indication géographique ?**
*YY* : Tout d'abord, il faut savoir qu'il existe plusieurs modes de protection des indications géographiques. Elles peuvent être protégées au titre d'une législation sui generis, c'est-à-dire spécifique. Les IG peuvent aussi être protégées par la norme relative aux marques collectives ou aux marques de certification. Les IG peuvent également être protégées par les législations relatives à la concurrence déloyale ou à la protection du consommateur.
Certains Etats mettent aussi en place

La production a plus que triplé dans le même temps, puisqu'elle culminait à 300 tonnes en 2015. C'est dire combien les indications géographiques recèlent un potentiel économique énorme pour nos pays.

des mécanismes de protection des IG qui sont essentiellement administratifs et se déclinent en contrôles sanitaires et en contrôle du label. Mais, ce qu'il faut retenir, c'est que le système OAPI a choisi de protéger les indications géographiques par une législation *sui generis*, qui est très efficace, puisqu'elle préserve l'intérêt du consommateur, mais aussi celui des titulaires de l'IG.

**IC : Tout produit peut-il faire l'objet d'une indication géographique ?**

*YY* : La législation en vigueur dans l'espace OAPI sur les indications géographiques renseigne sur ce point. La disposition que nous avons évoquée dans la réponse à votre première question précise, en effet, le contenu du mot « produit », utilisé par le législateur communautaire dans la définition de l'indication géographique. Au sens donc de la loi, « *tout produit naturel, agricole, artisanal ou industriel* » est susceptible de faire l'objet d'une labellisation en indication géographique. Ce qui importe, c'est que l'identifiant géographique serve effectivement à indiquer le lieu d'origine de ce produit naturel, agricole, artisanal ou industriel, et que les caractéristiques essentielles dudit produit soient liées à ce lieu d'origine.

**IC : Quel est le processus pour obtenir ce label ?**

*YY* : Je ne vous parlerai évidemment que du système OAPI. De prime abord, il faut préciser que l'IG n'est protégée que si elle est dûment enregistrée par notre office commun de propriété intellectuelle, ou si un effet d'enregistrement résulte d'une convention internationale à laquelle les Etats membres de l'OAPI sont parties. Cela dit, le processus de labellisation en indication géographique protégée (IGP) se décline en deux phases très distinctes.
La première est ce qu'on appelle la reconnaissance nationale, qui se fait à l'échelon des Etats membres. *Grosso modo*, sur la base d'un cahier des charges validé par le comité national en charge des IG, il est procédé à une identification du produit et de ses caractéristiques, à un repérage des acteurs (c'est-à-dire des producteurs et des consommateurs) et à une délimitation de l'aire géographique en question. Le comité national des IG procède ensuite à une vérification de la recevabilité de la demande d'enregistrement en IG, sur la base notamment du lien probant entre les attributs déterminants du produit et son lieu d'extraction ou d'origine.
La deuxième étape est celle de l'enregistrement à l'OAPI. Il y a ici un ensemble de règles à observer. Mais, ce qu'il faut savoir, c'est que l'OAPI vérifie avant tout enregistrement si ces normes ont été respectées par le déposant. Entre autres, il est procédé à l'examen de sa qualité, à la vérification du caractère licite de l'IG, et à la vérification de l'effectivité du versement des taxes prescrites.

**Entretien avec Brice R. Mbodiam**

# Pierre Zumbach : avec la FIAC, le Cameroun deviendra « *un pôle promotionnel pour les entreprises, avec deux manifestations solidaires et complémentaires* »

Le président de la Fondation internationale Inter-Progress évoque la genèse et les contours de la toute première édition de la Foire internationale des affaires et du commerce (FIAC), qui se déroulera du 24 mars au 8 avril 2018 à Douala, la capitale économique camerounaise.

**Investir au Cameroun : Comment est née l'idée d'organiser la Foire internationale des affaires et du commerce de Douala ?**
*Pierre Zumbach* : L'idée de la Foire internationale des affaires et du commerce de Douala est née dès 2008, à la suite des trois premières éditions de Promote, le Salon international de l'entreprise, de la PME et du partenariat de Yaoundé. Avec notre mandant du gouvernement, à savoir le ministre du Commerce, et notre superviseur, le Secrétaire général de la présidence de la République en l'occurrence, ainsi que des organisations patronales et des chefs d'entreprises partenaires, nous avons constaté le succès de Promote, qui est devenu le premier rassemblement économique en Afrique centrale. Nous avons également constaté les limites de ce rendez-vous des affaires, qui est une manifestation ayant à la fois les caractéristiques d'une foire et d'un salon, et qui réunit des exposants dont les uns désirent

Pierre Zumbach, président de la Fondation internationale Inter-Progress : « *Les plus hautes autorités camerounaises, en concertation, ont décidé l'alternance entre la FIAC, qui sera organisée à Douala pendant les années paires, et Promote, qu'abritera Yaoundé au cours des années impaires ; faisant du Cameroun un pôle promotionnel pour les entreprises, avec deux manifestations solidaires et complémentaires.* »

participer à un salon international du savoir-faire pour rechercher des partenariats, de l'investissement, de nouvelles clientèles proches et lointaines, présenter de nouveaux produits et services, mais où la vente n'est pas le premier objectif ; pendant que les autres souhaitent simplement participer à un vaste espace de vente ouvert au plan local, régional et international, où toutes les formes de marketing commercial cherchent à améliorer leur efficacité, y compris dans la revente, l'export-import, etc.
C'est ainsi que pour les uns, Promote devrait toujours mieux favoriser les échanges entre exposants, et entre exposants et visiteurs, par l'organisation de *B to B*, de *B to G*, des séminaires, des débats ciblés, le tout dans un cadre peu bruyant, invitant aux échanges individuels et collectifs. Un cadre où l'on se parle dans un environnement propice, qui donne la place de choix aux échanges à tous les niveaux des hiérarchies entre cadres des entreprises, de la start-up jusqu'à la grande entreprise.
C'est ainsi, suite aux observations faites et entendues, que d'autres désirent participer à une grande fête du commerce, avec toutes les composantes de pointe, avec les meilleures formes de vente ; tout en valorisant la vente des produits locaux. Tout cela converge vers des produits recherchant la meilleure qualité, afin de satisfaire les consommateurs, qui sont les arbitres de la compétition commerciale.

**IC : Donc, la FIAC n'est pas simplement la réplique du salon Promote. Comment organisez-vous une telle manifestation après ces constats ?**
*PZ* : Nos mandants nous ont demandé d'étudier ce qui pourrait le mieux répondre aux besoins des entreprises camerounaises, non seulement pour le marché intérieur, mais aussi aux ouvertures incontournables sur le marché extérieur.
Ce qui a mis en lumière, d'une part, la position exceptionnelle du Cameroun au cœur du continent et, d'autre part, la complémentarité historique qui existe au plan économique entre Yaoundé, une capitale bien placée pour inviter à un des grands salons des affaires, et Douala, une métropole économique, qui booste l'action commerciale multiforme de tout son poids démographique et par ses diversités.
C'est ainsi que les plus hautes autori-

tés camerounaises, en concertation, ont décidé l'alternance entre la FIAC, qui sera organisée à Douala pendant les années paires, et Promote, qu'abritera Yaoundé au cours des années impaires ; faisant du Cameroun un pôle promotionnel pour les entreprises, avec deux manifestations solidaires et complémentaires. Le chef de l'Etat apporte son haut patronage aux deux manifestations.
Ainsi, le Cameroun offre avec ouverture internationale aux entreprises et aux institutions concernées par l'action économique, grâce à un outil de promotion internationale chaque année.

**IC : Quelles sont les principales articulations de ce nouveau rendez-vous, que la Fondation internationale Inter-Progress s'apprête à organiser en mars 2018 ?**
*PZ* : Le site est provisoire, avec des équipements adaptés, en partie climatisés et en partie ventilés. Il est gracieusement mis à disposition par Camtel (opérateur historique des télécoms) au quartier Bependa.
Il faut souhaiter que le succès de cette première édition conduise à la désignation d'un terrain définitif, pour la construction d'un centre d'exposition polyvalent. La FIAC 2018 offre un accueil à quelques 700 exposants exerçant toutes les formes de commerce. Une grande salle climatisée permettra des débats fédérateurs, dont deux sont en préparation sur les thèmes : renforcer les exportations camerounaises à travers les accords de partenariat économique avec l'Union Européenne, et les entreprises camerounaises de toutes les tailles intéressées à l'export vers les USA par les mécanismes de l'Agoa.
Le site offrira, bien entendu, des espaces réservés aux échanges entre commerçants et clients, la période des fêtes de Pâques sera propice à l'afflux des visiteurs. On trouvera des espaces de restauration et de boissons, notamment un grand café snack avec un podium, des animations, un espace brasseries de 600 places assises. Un espace sera réservé aux jeux et loisirs, avec une garderie d'enfants animée par une grande entreprise, trois grands manèges, des jeux de société, etc.
Une bourse de l'emploi pour les jeunes sera animée par le Fonds national de l'emploi (FNE), partenaire des grandes manifestations.
Une médiatisation innovante orchestrée par Media Plus permettra à des larges milieux de participer à la manifestation.
Un guide du visiteur distribué gratuitement comprendra les coordonnées de toutes les entreprises exposantes, ainsi que des sponsors qui participent à la réussite de la FIAC.

**IC : Quelles conditions doit remplir un opérateur économique qui souhaite participer à la FIAC ?**
*PZ* : La souscription est facilitée par la consultation du site *www.fiacdouala.org*, les prix sont très incitatifs, l'organisateur ne prélevant aucune marge pour sa structure. Une action spéciale pour tous les exposants qui s'inscriront à la première édition de la FIAC avant le 31 janvier est lancée. Pour tous ceux qui désirent étudier des conditions spéciales de leur participation, la Fondation international Inter-Progress et ses collaborateurs est disposée à les recevoir à Douala et à Yaoundé selon une heure qui sera indiquée à toute personne téléphonant aux numéros : Douala 675 29 35 91 / 669 96 23 46 Yaoundé 222 21 44 15 / 677 70 76 79 / 669 99 93 13 / 699 93 95 88.

**IC : Avez-vous déjà une idée de la participation étrangère à la FIAC, qui se veut internationale ?**
*PZ* : La première édition sera surtout fréquentée par toutes les entreprises camerounaises qui exercent des activités commerciales et celle de la zone Ceeac, les dix pays d'Afrique centrale comprenant les pays de la Cemac, et quelques délégations des pays plus lointains. Les négociations sont en cours.

**IC : Quelles sont vos principales attentes à l'issue de cette manifestation et de l'alternance entre Promote et la FIAC ?**
*PZ* : Les valeurs fortes n'ont pas besoin de longues explications. Ce que « *l'ouvrier de l'événementiel* », à savoir la Fondation et son équipe, espère de toute manifestation promotionnelle de l'entreprise est d'en constater l'utilité. Et ce constat se fera dès lors dans l'alternance entre FIAC et Promote.
Ces rencontres économiques sous la forme de grandes foires et de grands salons offrent de plus en plus aux exposants, entre eux, et aux exposants et les visiteurs, une occasion rare de se parler en direct, et par là de dépasser le risque d'une réduction dans la qualité des échanges, où les techniques modernes ont pris une place toujours plus large.
L'usage et la force de la parole demeurent à nos yeux la forme d'échange la plus riche et la plus respectueuse, quand on peut la pratiquer dans une grande foire et un grand salon.

**Entretien avec Brice R. Mbodiam**

# GESTION PUBLIQUE

## Boostées par des réformes, les recettes fiscales hors pétrole ont augmenté d'environ 70% entre 2011 et 2016

Au terme de l'exercice budgétaire 2016, l'administration fiscale camerounaise a collecté une enveloppe totale de recettes non pétrolières, officiellement estimée à 1615 milliards de francs CFA. Comparées aux 988 milliards de francs CFA collectés en 2011, ces recettes non pétrolières sont en hausse d'environ 70%, sur une période de cinq ans.

A l'origine de l'accroissement substantiel de ces recettes, explique une source autorisée au Ministère des finances, se trouve un train de réformes initiées au sein de l'administration fiscale camerounaise depuis quelques années ; lesquelles réformes ont notamment consisté en la modernisation des services, la sécurisation des recettes et la simplification des procédures.

Cette nouvelle donne a permis de mettre en place des innovations telles que la déclaration pré-remplie, la télédéclaration, le télépaiement et le paiement via le mobile money (après une expérience réussie sur la taxe foncière, le fisc s'apprête à généraliser ce paiement aux autres taxes, ndlr), ou encore l'exigence pour les contribuables d'acquitter leurs impôts exclusivement par virements bancaires.

Pour démontrer l'efficacité de la télédéclaration sur les performances du fisc camerounais, une source autorisée au sein de cette administration révèle que l'application de ce mécanisme à la seule mutation des véhicules d'occasion, par exemple, a permis de passer des volumes de collecte des recettes de 200 millions de francs CFA par mois, à près d'un milliard de francs CFA de nos jours, sur le même intervalle de temps.

D'autres réformes plus récentes, à l'instar du transfert de la collecte du timbre d'aéroport (cette taxe est d'ailleurs passée de 10 000 FCFA en 2016, à 20 000 FCFA en 2017) aux compagnies aériennes, ou encore le couplage du paiement de la vignette automobile à la souscription de l'assurance automobile (qui est obligatoire pour les automobilistes), ont également permis de booster les recettes non pétrolières dans le pays.

Cette augmentation des recettes est également consécutive à l'élargissement de l'assiette fiscale, avec la création, il y a quelques années, des Centres spécialisés des impôts pour les petites et moyennes entreprises (PME), réforme qui a eu pour conséquence d'étoffer le fichier des contribuables.

En effet, à côté de la division des grandes entreprises, ces centres spécialisés des impôts ont pour missions d'encadrer (à travers des centres de gestion agréés) et d'assurer un suivi très serré des PME qui constituent 80% du tissu industriel au Cameroun.

Par ailleurs, face à la chute des prix du brut à l'international, dont les revenus constituent souvent jusqu'à 25% des recettes publiques, puis l'entrée en vigueur des Accords de partenariat économique avec l'UE, qui ont provoqué une baisse des recettes douanières, le gouvernement camerounais a dû, depuis deux ans, mettre un terme à une longue pause fiscale, en instituant de nouveaux impôts.

Il en est ainsi de la taxe d'hébergement dans les hôtels (avec une borne supérieure de 5000 FCFA par nuitée), ou encore de la taxe de 2% sur toutes les communications électroniques, instituée en 2017. Cet impôt permet au Trésor public de tirer grand profit du dynamisme observé, depuis quelques années, sur le marché local de la téléphonie mobile et de l'internet.

# 2018 sera une nouvelle année de grands projets, selon le gouvernement

S'adressant aux parlementaires, le 29 novembre 2017, sous les sifflets des députés du SDF, première formation politique du pays, qui revendique l'ouverture d'un débat sur la crise dans les régions anglophones, Philémon Yang, le premier ministre (PM), a présenté le programme économique, financier et social du gouvernement, pour l'année 2018.
Selon le chef du gouvernement camerounais, cette nouvelle année sera de nouveau consacrée à la réalisation des grands projets d'infrastructures dans le pays, dans le cadre d'un vaste programme entamé au cours de l'année 2012.
De l'avis du PM, l'accent sera mis sur la construction des infrastructures de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football, que le pays va abriter en 2019, ou encore l'achèvement des chantiers du programme triennal 2015-2017, qui n'a pas produit les fruits escomptés, en partie à cause d'une conjoncture financière

internationale, nationale et régionale morose.
Concrètement, entre autres projets majeurs, le gouvernement aura en ligne de mire la construction des deux stades de Japoma (Douala) et d'Olembe (Yaoundé), la réfection des stades à Garoua, ou encore la poursuite des travaux de construction des autoroutes Yaoundé-Douala, Yaoundé-Nsimalen, ou encore Kribi-Lolablé, etc.
Plusieurs projets d'infrastructures énergétiques et d'adduction d'eau potable sont également dans le pipe. Le plus important étant la construction du barrage de Nachtigal, dans la région du Centre du pays, et qui sera doté d'une capacité de production de 400MW.

# L'Etat camerounais annonce la gratuité des manuels scolaires dans les écoles de l'enseignement primaire public

Dans une circulaire signée le 23 novembre 2017, le premier ministre, Philémon Yang, a annoncé qu'à compter de l'année scolaire 2018-2019, l'Etat camerounais va garantir la gratuité des manuels scolaires dans les écoles de l'enseignement primaire public.
Sur l'ensemble du territoire national, précise M. Yang, la gratuité des livres concerne les matières ci-après : français, anglais, éducation à la citoyenneté, mathématiques et informatique. De façon plus précise, la gratuité de tous les manuels scolaires va concerner les écoles des zones d'éducation dites prioritaires (Extrême-Nord, Nord, Adamaoua, Est). Dans cette veine, l'Etat veillera à l'allègement de la fiscalité sur les intrants de production locale des livres et manuels scolaires.
La durée de validité du livre sera désormais de six ans. « *Dans le respect des spécificités de chaque sous-système éducatif, toute discipline inscrite au programme officiel doit être dispensée sur toute l'étendue du territoire national, au moyen d'un seul manuel scolaire pour chaque matière. Seul cet ouvrage doit être utilisé par les apprenants pour la matière considérée* », précise le premier ministre. Il promet ainsi mettre fin au changement des manuels qu'on observait à chaque rentrée scolaire.
Par ailleurs, les pouvoirs publics ont pris l'engagement de promouvoir la lecture et l'utilisation du livre et du manuel scolaires, en veillant non seulement à impliquer les collectivités territoriales décentralisées (bibliothèques municipales, etc.), mais aussi à favoriser la digitalisation desdits outils didactiques (bibliothèques numériques).

# La BAD salue les « *progrès significatifs* » du Cameroun dans les services sociaux et les infrastructures

Dans le Country Brief du Cameroun, publié le 2 novembre 2017 par la Banque africaine de développement (BAD), cette institution financière panafricaine s'incline devant les efforts faits, ces dernières années par la locomotive économique de la Cemac, en matière d'amélioration des services sociaux et d'investissements dans les infrastructures.
« *Le Cameroun est l'économie la plus robuste d'Afrique centrale. Au cours de la dernière décennie, il a pris des mesures pour stimuler la croissance, réaliser des progrès majeurs en matière de santé, d'éducation et d'eau potable ; et lancer un ambitieux programme d'investissements dans les infrastructures* », souligne la BAD.
L'institution financière relève que les actions de développement ainsi enclenchées par le Cameroun sont dans la droite ligne de ses propres piliers stratégiques. « *Les progrès ont été impressionnants. Mais, il faut un grand pas en avant dans la compétitivité des entreprises, afin de créer une économie régionale plus diversifiée et inclusive* », commente Simon Mizrahi de la BAD.

En effet, fait remarquer le Country Brief, dans le domaine de l'électricité, environ 2,7 millions de Camerounais auront un meilleur accès à l'électricité, à partir de l'année prochaine, à la faveur de l'augmentation de la production nationale, consécutive elle-même à la construction de plusieurs barrages hydroélectriques dans le pays, avec le soutien financier de la BAD.
Dans le même temps, apprend-on, « *pour réaliser son potentiel dans l'agriculture, qui représente 40% du PIB, la BAD a aidé le Cameroun à doubler la production agricole, ce qui a augmenté de 15% les moyens de subsistance de 4,6 millions d'agriculteurs, contribué à la promotion de l'agroalimentaire, amélioré la nutrition et renforcé la sécurité alimentaire* ».
S'agissant de l'industrie, le taux de croissance du Cameroun « *a rebondi à 5,7% en 2015, stimulé par l'agroalimentaire et la construction, et le temps de création d'une entreprise est passé de 45 à 15 jours. Cependant, le pays devrait réduire les formalités administratives et faciliter les prêts aux entreprises. Le taux de pénétration de l'internet a été multiplié par dix* », tandis que les investissements dans les télécoms se poursuivent, à l'instar du projet du Backbone de l'Afrique centrale, grâce auquel 1000 km de câbles à fibre optique seront déployés, grâce à des financements de la BAD.
Au plan de l'intégration régionale, et en dépit du grand déficit en matière d'infrastructures, souligne la BAD, le commerce entre le Cameroun et les pays africains a crû, au cours de la dernière décennie, stimulé par des projets routiers transfrontaliers soutenus par la BAD, à l'instar du corridor de 535 km reliant Bamenda, au Cameroun, à Enugu, au Nigeria.

# Une cargaison de 1500 kg d'emballages en plastique saisie dans la capitale économique camerounaise

Depuis le premier avril 2014, la fabrication, l'importation et la commercialisation des emballages en plastique non biodégradables sont officiellement interdites sur l'ensemble du territoire camerounais. Mais, dans les marchés et les boutiques des quartiers, ces emballages non biodégradables n'ont pas encore disparu.
Pour preuve, au cours d'une opération coup de poing conduite par l'unité opérationnelle de la délégation régionale du Ministère de l'environnement pour le littoral, une cargaison de 1500 tonnes de plastique non biodégradable vient d'être saisie dans les marchés de Douala, la capitale économique camerounaise, apprend-on officiellement.
Selon les usages en vigueur, ces emballages seront détruits aux frais des contrevenants.
Pour rappel, selon les statistiques du Ministère de l'environnement, les déchets en plastique représentent environ 10% des six millions de tonnes d'ordures produites chaque jour, sur le territoire camerounais.

# La BAD approuve un appui budgétaire d'environ 120 milliards de FCFA, en faveur du Cameroun

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé, le 23 novembre 2017, un appui budgétaire d'un montant de 180 millions d'euros (environ 120 milliards de francs CFA) en faveur du Cameroun, dans le cadre de la première phase du Programme d'appui à la compétitivité et à la croissance économique (PACCE), a annoncé l'institution bancaire panafricaine.

La PACCE, rappelle la BAD, correspond à la première des trois années du programme d'appui budgétaire général à mettre en œuvre de 2017 à 2019, afin de consolider les finances publiques, à la suite de la baisse des prix du pétrole brut, qui a été exacerbée par la sécurité et les défis humanitaires dans le pays et dans la zone Cemac.

Selon la BAD, ce programme vise à préserver la stabilité macroéconomique et budgétaire et à jeter les bases d'une croissance économique robuste, résiliente et inclusive, en améliorant le cadre de gestion des finances publiques et en renforçant la gouvernance et la compétitivité des secteurs productifs (transports, énergie et agriculture).

# L'Etat prévoit un budget de 50 milliards FCFA pour l'organisation des élections en 2018

Dans le cadre de la finalisation de l'avant-projet de la Loi de finances 2018, la présidence de la République du Cameroun confirme qu'il y aura bel et bien des élections politiques, l'année prochaine.

A cet effet, dans une correspondance datée du 20 novembre 2017, le secrétaire général à la présidence de la République (SG-PR), Ferdinand Ngoh Ngoh, a répercuté à son homologue de la primature, l'instruction présidentielle de « *porter de 35 milliards de francs CFA à 50 milliards de francs CFA, l'enveloppe prévue pour le budget des élections* ». Dans sa correspondance, le SG-PR, s'est gardé de préciser les différents scrutins qui seront organisés. Mais l'on sait, qu'au regard de la loi, il est prévu au moins les municipales et législatives, ainsi que la présidentielle.

Un montant de 50 milliards FCFA couvrirait largement l'organisation matérielle de toutes les élections prévues en 2018. Car, en comparaison, l'on se souvient que dans le cadre de l'organisation de la dernière présidentielle, le 9 octobre 2011, un budget d'environ 21 milliards de francs CFA avait été élaboré et financé entièrement par les ressources propres de l'Etat du Cameroun.

Pour le double scrutin législatif et municipal du 30 septembre 2013, qui aurait dû se tenir en 2011, un budget de 12 milliards de francs CFA avait été débloqué par étapes successives, par le Ministère des finances. Tous ces scrutins avaient alors englouti, globalement, un montant de 33 milliards de francs CFA.

# Cemac : la libre circulation prend un nouveau plomb dans l'aile, avec la fermeture de la frontière Cameroun-Guinée équatoriale à Kyé-Ossi

Les autorités équato-guinéennes ont décidé, depuis la semaine dernière, de fermer leur frontière avec le Cameroun, dans la localité de Kyé-Ossi, située dans la région du Sud du Cameroun, apprend-on de sources autorisées.
Cette décision survient un mois à peine après que la Guinée équatoriale, très réfractaire à la libre circulation dans la zone Cemac au départ, a finalement supprimé le visa d'entrée aux ressortissants de la Cemac, pour les séjours n'excédant pas 90 jours.
Ce revirement de la Guinée équatoriale n'a, jusqu'ici, pas été suivi d'explications officielles de la part des autorités de Malabo, qui remettent ainsi au goût du jour la faisabilité de la libre circulation dans la Cemac, en dépit de la suppression des visas, proclamée par tous les Etats.

# La Communauté urbaine de Douala décroche un financement de 65 millions FCFA à Bordeaux, en France

Le 15 novembre, a eu lieu la signature d'une convention entre Fritz Ntone Ntone, délégué du gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Douala, Anne-Lise Jacquet, vice-présidente de Bordeaux Métropole déléguée à l'eau et à l'assainissement et Michel Vernejoul, conseiller de Bordeaux Métropole délégué aux Relations internationales.
Au terme de cette convention, Bordeaux Métropole consacrera une enveloppe de 100 000 € (environ 65,5 millions FCFA) à l'apport en eau potable et l'installation de toilettes dans trois centres de santé du quartier Maképé Missoké de Douala.
Ce financement entre dans le cadre de la loi Oudin (9 février 2005). Elle ouvre la faculté aux collectivités territoriales et à leurs groupements de consacrer une partie de leurs ressources spécifiques « *eau et assainissement* » à des actions de coopération internationale.
A cet effet, la loi Oudin prévoit que « *les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les syndicats mixtes de distribution d'eau potable et d'assainissement, peuvent, dans la limite de 1% des ressources qui sont affectées aux budgets de ces services, mener des actions de coopération territoriale étrangère* ».

# Le patronat camerounais et les partenaires au développement explorent les voies d'une collaboration plus efficace

Le Groupement inter-patronal du Cameroun (GICAM) vient de rencontrer des partenaires au développement à Yaoundé, la capitale, dans le cadre d'un forum visant à explorer les voies et moyens pour asseoir une collaboration plus efficace entre les deux parties.
En effet, ont observé les participants au forum, bien que l'unanimité se fasse autour du rôle moteur du secteur privé dans le développement économique, très peu de moyens sont effectivement mis à sa disposition pour lui permettre de jouer efficacement ce rôle. Pourtant, d'importantes opportunités existent auprès des bailleurs de fonds, mais sont très peu exploitées.
« *Des partenaires techniques et financiers nous ont confié que le Cameroun n'arrivait pas à exploiter les possibilités de financement du secteur privé qui sont mises à sa disposition. Bien plus, il nous a été reproché le fait que, d'année en année, les marges de progression que nous avions enregistrées en matière de présence s'effritaient* », a confessé Issac Tamba, le directeur général de l'économie et de la programmation des investissements publics au Ministère de l'économie.

# La France débloque 46,2 milliards FCFA au Cameroun au titre du 3ème Contrat de désendettement et de développement

Le ministre de l'Economie, Louis Paul Motaze, l'ambassadeur de France au Cameroun, Gilles Thibault et le directeur de l'Agence française de développement (AFD), Christian Yoka, ont procédé le 15 novembre à Yaoundé, à la signature de deux conventions d'affectation d'un montant cumulé de 46,2 milliards FCFA, au titre du 3ème contrat de désendettement et de développement (C2D).
La première convention d'un montant de 39,4 milliards FCFA est destinée à l'appui budgétaire sectoriel triennal (2017-2019), en vue de l'amélioration du capital humain, de la compétitivité des entreprises privées et de la modernisation de la gestion des finances publiques. La seconde convention, quant à elle, d'un montant de 6,8 milliards FCFA, est au profit du volet pilotage du 3ème C2D.
L'enveloppe globale du 3ème contrat de désendettement et de développement est d'environ 400 milliards FCFA. Elle est destinée essentiellement au financement de projets sociaux. Les deux premiers C2D (2006 et 2011) ont porté sur un investissement de 566 milliards FCFA dont 352 milliards FCFA pour le premier et 214 milliards FCFA pour le second.

# 160 pointes d'ivoire, des plumes de perroquets et des écailles de pangolin saisies chez des trafiquants à Douala

Des éléments de la police camerounaise viennent de mettre la main sur une cargaison constituée, entre autres produits, de 160 pointes d'ivoire, des plumes de perroquets et des écailles de pangolin, apprend-on de sources officielles.
Ces produits prélevés sur des animaux protégés ont été saisis alors qu'ils étaient en train d'être chargés dans un camion à Douala, la capitale économique du Cameroun. La cargaison suspecte avait été dissimulée sous des sacs contenant des produits viviers en partance pour le Nigeria.
Trois personnes ont été interpellées par la police dans le cadre de cette opération, et la cargaison, de sources policières, sera mise à la disposition du Ministère des forêts et de la faune, dès ce 13 novembre 2017.

# Le patronat camerounais redoute une asphyxie programmée des entreprises en 2018

L'année 2018 devrait être encore plus difficile pour les entreprises installées sur le territoire camerounais. C'est du moins ce que pense le Groupement inter-patronal du Cameroun (GICAM), le plus ancien et le plus important regroupement des patrons du pays, dans un communiqué officiel publié le week-end dernier.

« *Le GICAM n'a pas été consulté sur le contenu de la Loi de finances 2018, malgré ses demandes multiples et répétées. Bien plus, le GICAM a découvert avec étonnement et consternation, à la lecture du document paru et présenté par la presse comme étant l'avant-projet de Loi de finances, que ses initiateurs n'ont pas pris en compte la quasi-totalité de ses propositions, pourtant dûment motivées et transmises au gouvernement en temps utile* », se désole le regroupement patronal dirigé par Célestin Tawamba.
Mais, cette mise à l'écart du patronat dans le processus d'élaboration d'une loi pourtant « *essentielle pour le secteur privé (…), au regard de son impact sur la fiscalité, la compétitivité et bien d'autres aspects vitaux des entreprises* », n'est pas le seul grief que fait le GICAM au gouvernement camerounais.
Ce regroupement patronal s'inquiète également d'une asphyxie quasi programmée des entreprises exerçant sur le territoire camerounais, si le projet de Loi de finances qui sera examiné par les parlementaires, dans les prochains jours, venait à être adopté en l'état. Car, révèle le GICAM, « *ledit document contient des dispositions qui, si elles venaient à être adoptées, imposeraient des contraintes insupportables aux entreprises, remettant ainsi en cause tous les efforts entrepris, ces dernières années, par le gouvernement et le GICAM, pour créer les conditions de la confiance au sein du secteur privé* ».
Parmi les dispositions qui fondent les inquiétudes du premier regroupement patronal du Cameroun, il y a notamment, apprend-on, « *l'augmentation attendue de la pression fiscale (au cours de l'année 2018), le caractère répressif du projet de Loi et l'affaiblissement du dispositif de remboursement des crédits de TVA (taxe sur la valeur ajoutée)* ».
En effet, le GICAM soupçonne le gouvernement « *de faire de l'exigence (…) d'accroître les recettes budgétaires, une source d'affaiblissement des entreprises sur le marché national et les marchés à l'exportation* ».

# L'investissement public a soutenu la croissance au 2ème trimestre 2017, à hauteur de 1,8 point

En publiant les comptes nationaux trimestriels, le 8 novembre, l'Institut national de la statistique (INS) relève que le deuxième trimestre de 2017 est marqué par une accélération de l'investissement total (12,6%), impulsée par une forte augmentation des investissements du secteur public (42,8%).
« *L'investissement public soutient la croissance au deuxième trimestre de 2017, après la décrue observée au premier trimestre 2017. Sa contribution au PIB trimestriel est de 1,8 point, ce qui lui permet de soutenir la croissance de l'investissement total* », commente l'INS. L'institution a fait savoir que cette performance remarquable de l'investissement public s'explique par l'accélération de la mise en œuvre des grands projets d'infrastructures publiques (stades, barrages, routes, etc. ).
Par contre, note l'INS, le secteur privé enregistre une croissance en recul de 3,3%, principalement en raison de la contraction de la demande en matériels de transports. La hausse en volume de l'investissement est essentiellement imputable aux machines et appareils électriques, aux meubles et, dans une moindre mesure, aux bâtiments et travaux publics (BTP).

# La douane camerounaise met en vente des cargaisons de bois abandonnées depuis des années sur la place portuaire

La direction générale des douanes du Ministère des finances procédera, le 11 novembre 2017, dans l'enceinte du port de Douala, à une opération de vente aux enchères de 20 conteneurs contenant du bois, produit initialement destiné à l'exportation, apprend-on de sources officielles. Cette opération jugée inédite par les acteurs de la place portuaire (généralement, les marchandises mises en vente aux enchères sont des marchandises à l'import, cette fois-ci il s'agit plutôt de marchandises à l'export), avait déjà permis, le 22 juillet 2017, à la douane, de placer treize conteneurs chargés de bois.
Selon nos sources, les marchandises ainsi mises en vente ont été abandonnées sur la place portuaire par des opérateurs économiques, depuis plusieurs années pour certains conteneurs.
A l'origine de cet abandon, analyse un douanier, « *l'amateurisme des exportateurs pressés de faire entrer leurs marchandises au port, sans commande ferme des acheteurs ; ou encore le changement d'avis du client pour des raisons diverses* ».

# Le Nigeria réfute toute implication dans le climat de violence qui règne dans les régions anglophones du Cameroun

Le président de la République, Paul Biya, a reçu, jeudi 7 décembre 2017, le Haut-Commissaire de la République fédérale du Nigeria au Cameroun, Lawan Abba Gashagar, envoyé spécial du président Muhammadu Buhari.
Selon la présidence de la République, Lawan Abba Gashagar était porteur d'un message du chef de l'Etat nigérian à son homologue camerounais, relatif à la coopération entre les deux pays.
Le diplomate nigérian a réfuté toute implication de son pays dans le climat de violence qui règne, depuis plus d'un an, dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, les deux régions anglophones du Cameroun.
Il a précisé que le Nigeria ne soutient d'aucune manière les sécessionnistes qui revendiquent l'autonomie des zones anglophones sous le nom de baptême « *Ambazonie* ». Bien au contraire, a indiqué Lawan Abba Gashagar, le gouvernement nigérian est favorable au retour rapide de la paix au Cameroun et à la préservation de son intégrité territoriale.
Au sujet de la présence de certains leaders sécessionnistes dans ce pays voisin, l'émissaire nigérian a expliqué que des Camerounais résidant au Nigeria bénéficient, en ce moment, des clauses de notre accord bilatéral qui permettent aux ressortissants des deux Etats de résider pendant trois mois dans l'un et l'autre pays, avec exemption de visa. Cette réglementation leur impose, cependant, le respect scrupuleux des lois et règlements du pays d'accueil et leur interdit l'exercice d'activités de déstabilisation du pays d'origine.

# Au Cameroun, la pression fiscale sur les entreprises représente 57,7% de leur résultat, contre une moyenne africaine de 46,8%

Dans une analyse du Doing Business 2018 qu'il vient de publier, le Groupement inter-patronal du Cameroun (GICAM) fait remarquer que la pression fiscale sur les entreprises en activité dans le pays représente 57,7% de leur résultat, contre une moyenne de 46,8% en Afrique subsaharienne.
Fort de cette statistique, le Cameroun fait partie des dix pays africains dans lesquels la pression fiscale sur les entreprises est la plus élevée, selon le rapport « Paying Taxes 2017 », publié en fin d'année 2016 par le cabinet d'audit et de conseil PricewaterhouseCoopers (PwC) et la Banque mondiale.
Entre 2016 et 2017, cette pression fiscale sur les entreprises, selon les différents rapports « Paying Taxes », a progressé de 9%, passant de 48,8% dans le « Paying Taxes 2016 », à 57,7% dans celui de 2017. Mais, selon les responsables du fisc camerounais, cette pression fiscale oscille entre 12 et 13% seulement.

# Le gouvernement camerounais affirme avoir créé plus de 398 000 emplois en 2017

En présentant le programme économique et social du gouvernement pour l'année 2018, le premier ministre, Philémon Yang, en a profité pour présenter un bilan rétrospectif dans le secteur de l'emploi au Cameroun.
Au cours de l'année 2017, a-t-il affirmé, le gouvernement camerounais a œuvré à la promotion de l'emploi décent, à travers la création de 398 046 emplois nouveaux. « *Cette performance a été atteinte grâce aux opportunités offertes par les différents recrutements dans la Fonction publique, les forces de défense et de sécurité, les collectivités territoriales décentralisées, la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance économique (…), l'action des programmes et projets gouvernementaux, le suivi de la main-d'œuvre dans divers grands chantiers publics, y compris ceux de la Coupe d'Afrique des nations de football 2019* », a déclaré Philémon Yang.
Dans le cadre du développement de la formation professionnelle qui permettra de créer d'autres emplois, le premier ministre a cité l'ouverture effective des Centres de formation professionnelle d'excellence de Limbé, Douala et Sangmelima, le démarrage des travaux de construction de l'Institut national de formation des formateurs et de développement des Programmes de Yaoundé sur don coréen. M. Yang a également rappelé l'achèvement des travaux de construction du Centre de formation professionnelle de Nkongsamba, fruit de la coopération autrichienne. Sans oublier l'octroi de 30 bourses marocaines et de 19 bourses algériennes aux jeunes.

# Grâce au programme avec le FMI, le Cameroun espère atteindre un taux de croissance de 4,2% dès 2018

Avec les mesures prises dans le cadre de la conduite de son programme triennal conclu en juin 2017 avec le FMI, les autorités camerounaises voient désormais un peu plus grand. « *Nous voulons, au regard des mesures envisagées, de l'embellie enregistrée au niveau international, bien que légère, espérer que dès 2018 nous serions remontés à 4,2%* (contre 3,7% projetés en 2017, ndlr)», déclare le ministre des Finances, Alamine Ousmane Mey.
Cet espoir du ministre camerounais des Finances est partagé par l'agence de notation américaine Standard & Poor's (S&P) qui, dans sa dernière note d'analyse sur l'économie camerounaise, publiée le 13 octobre 2017, prévoit une « *croissance robuste* » dans le pays sur la période 2017-2020.
« *Nous prévoyons que la croissance du PIB réel atteindra en moyenne 4,6% en 2017-2020, portée par la mise en œuvre de vastes projets d'infrastructures tels que le port en eaux profondes de Kribi, la centrale électrique de Lom Pangar et d'autres projets routiers et de barrages. Nous anticipons un bond de la production gazière en 2018, suite à la mise en route du terminal flottant de gaz naturel liquéfié [...]* », analyse S&P.

# Vers la signature d'un accord de coopération militaire entre le Cameroun et le Gabon

Accompagné d'une forte délégation, Massard Kabinda Makaga, ministre gabonais des Affaires présidentielles et de la Défense nationale, vient de séjourner à Yaoundé, la capitale camerounaise.
Au sortir d'une audience au Ministère de la défense, avec son homologue camerounais, Joseph Beti Assomo, ce membre du gouvernement gabonais a indiqué que sa visite avait pour objectif de renforcer les liens de coopération au plan militaire avec le Cameroun, en se dotant « *d'un instrument juridique* », à cet effet.
En avril dernier, Joseph Yakete, le ministre centrafricain de la Défense, était déjà venu à Yaoundé, pour solliciter l'expertise camerounaise en matière de formation des forces de défense centrafricaines.

# COMMERCE

## Entre 2016 et 2018, la taxe à l'exportation du bois en grumes devrait passer de 17,5% à 30%

Selon des instructions que vient de transmettre la présidence de la République au gouvernement camerounais, le projet de Loi de finances 2018, que s'apprêtent à examiner les parlementaires, consacre une nouvelle augmentation de la taxe à l'exportation du bois en grumes. Officiellement, cette taxe devrait passer à 30% de la valeur imposable dès janvier 2018, contre seulement 20% pour l'exercice budgétaire 2017. En 2016, cette même taxe était seulement de 17,5%. Si la révision à la hausse de cette taxe est validée par le Parlement, elle passera alors de 17,5% en 2016 à 30% en 2018, soit une progression de 12,5% sur deux exercices budgétaires.
Selon les analyses des experts de la fiscalité, cette augmentation répétée

de la taxe à l'exportation du bois en grumes vise non seulement à accroître les recettes fiscalo-douanières, dans un contexte marqué par une baisse généralisée des recettes publiques mais aussi et surtout à encourager la transformation locale du bois, qui est également pourvoyeuse d'emplois.

Pour rappel, depuis 2011, soulignent les différents rapports de l'Autorité portuaire nationale (APN), le bois (scié et en grumes) est le premier produit d'exportation au Cameroun hors hydrocarbures, avec des volumes qui dépassent souvent 50% des exportations globales, pétrole brut non compris.

## Le Cameroun veut instaurer une taxe à l'exportation de 5% pour une dizaine de produits agricoles

« *Les produits suivants sont soumis à un droit de sortie au taux de 5% : gomme arabique, riz, huile de palme, piment, noix de cola, mil, sorgho, poivre, le légume appelé "Eru"*. »
Tel est libellé un extrait du projet de Loi de finances 2018, qui sera soumis au vote des parlementaires camerounais, au cours de la session budgétaire officiellement ouverte le 14 novembre dernier.
Selon un expert des questions fiscales, ces produits dont la majorité fait partie de la catégorie des produits forestiers non ligneux étaient jusqu'ici exemptés de droits à l'exportation. Mais, le gouvernement camerounais ambitionne d'instituer ce droit de sortie pour, commente notre source, couper l'herbe sous les pieds de certains opérateurs économiques véreux.
En effet, apprend-on, nombre de ces opérateurs économiques ont pour habitude de dissimuler des produits taxables sous la dénomination des produits susmentionnés, afin d'éviter de payer les taxes, privant ainsi le Trésor public d'importantes ressources financières.

La décision d'instaurer un droit de sortie de 5% sur ces produits agricoles jadis exempts de droits de douane, participe également de l'élargissement de l'assiette fiscale, préconisé par les partenaires au développement, notamment le FMI. Cette mesure vise à maximiser la collecte des recettes non pétrolières, dans l'optique de réduire le déficit budgétaire consécutif à la baisse des recettes pétrolières et au ralentissement général des économies dans la zone Cemac, depuis deux ans.

# Baisse des importations de 13,4% en 2016, catalysée par la production locale du ciment et du poisson

Les statistiques du Comité technique national de la balance des paiements révèlent que les importations camerounaises ont connu une baisse de 13,4%, au cours de l'année 2016, pour se situer à 3095,5 milliards de francs CFA.
A en croire le comité, cette réduction des importations s'explique en partie par le dynamisme observé, au plan local, dans le secteur de la pêche, faisant drastiquement baisser les importations de poissons de mer congelés, et de la production du ciment dont les importations ont baissé de 91% (elles sont d'ailleurs désormais interdites par le gouvernement, en raison de la hausse de l'offre locale).
En effet, depuis au moins deux ans, le gouvernement camerounais multiplie les initiatives pour promouvoir l'aquaculture. Il en est ainsi du projet baptisé « Appui au développement de l'élevage du tilapia en cage au Cameroun », lancé avec le concours de la FAO, et qui vise à produire des alevins, afin d'approvisionner les aquaculteurs du pays.
Ces alevins alimentent, entre autres partenaires, les membres des agropoles de production et de commercialisation de poissons que l'Etat multiplie dans le pays depuis deux ans, à travers le projet Agropoles piloté par le Ministère de l'économie.
L'objectif visé par cette multitude de projets dans le domaine de l'aquaculture, apprend-on du Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales, est de porter la production aquacole du pays à 100 000 tonnes de poissons par an, contre un peu plus de 1000 tonnes, il y a quelques années, pour une production globale (aquaculture et pêche) officiellement

estimée à environ 176 000 tonnes (la demande nationale atteint 400 000 tonnes).
Côté ciment, après près d'un demi-siècle de monopole, la société les Cimenteries du Cameroun (CIMENCAM), filiale locale du groupe Lafarge Holcim, est désormais concurrencée sur le marché camerounais par trois autres cimenteries, dont celle du milliardaire nigérian Aliko Dangote, devenue leader sur ce marché, à peine un an après l'ouverture de son usine à Douala, la capitale économique du pays.

# Le Cameroun a été le premier fournisseur de la Grande-Bretagne en bois sciés entre janvier et août 2017

Les importations britanniques de bois sciés ont fait la part belle aux produits en provenance du Cameroun entre janvier et août 2017, révèle la dernière note de conjoncture de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT).
Avec des volumes dépassant les 25 000 mètres cubes, le Cameroun a exporté plus de bois sciés vers la Grande-Bretagne, au cours des huit premiers mois de l'année courante, que la Malaisie ou encore le Congo, pays africain qui, à l'instar du Cameroun, a connu une croissance des exportations vers la Grande-Bretagne, depuis le début de cette année.
En effet, fait remarquer l'OIBT, les exportations camerounaises vers la Grande-Bretagne se sont redressées, cette année, après un déclin observé au cours des années 2015 et 2016.
L'on remarque que cette baisse des exportations survenait seulement deux ans après l'entrée en vigueur, en mars 2013, des accords de partenariats volontaires (APV-Flegt), un mécanisme rigoureux visant à s'assurer de la légalité des bois et autres produits dérivés exportés vers les territoires des pays constituant l'Union européenne.
Afin d'éviter cette mesure restrictive, dénonce la Plateforme forêt et communauté, un regroupement d'ONG œuvrant dans la gouvernance forestière au Cameroun, les exportations camerounaises de bois avaient été redirigées vers la Chine.
« *L'orientation des exportations de bois camerounais vers le marché chinois tient au fait qu'il n'existe pas véritablement un mécanisme contraignant d'assurance de la légalité des bois et produits dérivés entre la Chine et les pays producteurs* », soutient la Plateforme forêt et communauté.

# Le groupe français Le Duff ouvre son premier restaurant Brioche Dorée à Douala

Annoncé depuis 2016, c'est finalement le 5 décembre 2017 que le premier restaurant de la chaine Brioche Dorée, contrôlée par le groupe français Le Duff, a officiellement ouvert ses portes au Cameroun.
Ce restaurant, apprend-on de bonnes sources, est logé dans la galerie commerciale du supermarché Carrefour de Douala, une enseigne française de grande distribution, avec laquelle le groupe Le Duff partage un partenariat avec Cfao Retail, dont il a rejoint « *le club des marques* », en 2015.
Au total, apprend-on, ce sont quatre restaurants Brioche Dorée, qui seront ouverts sur le territoire camerounais, dans le cadre du plan d'expansion africain du groupe Le Duff dont l'ambition est d'ouvrir 30 restaurants dans sept pays d'Afrique (Cameroun, Nigeria, Côte d'Ivoire, Congo, Gabon, Ghana et RDC) au cours des dix prochaines années.
Pour rappel, Brioche Dorée revendique le leadership de la restauration rapide à la française, avec plus de 500 restaurants dans le monde et plus de 125 000 sandwiches vendus quotidiennement.

# Luc Demez, DG de Cfao Retail Cameroun : « *Carrefour Market proposera plus de 1500 références made in Cameroun* »

S'exprimant le 5 décembre 2017, à l'occasion de l'ouverture officielle du premier supermarché Carrefour à Douala, la capitale économique camerounaise, Luc Demez (photo), directeur général (DG) de Cfao Retail dans le pays, a confirmé que cette enseigne française contribuera à la promotion des produits locaux.
« *Carrefour Market proposera une offre exclusive de produits à marque Carrefour, des produits frais de qualité, et plus de 1500 références made in Cameroun. Il est important pour nous de nous inscrire dans le développement de l'économie camerounaise* », a-t-il déclaré.
Après Carrefour Market de Bonamoussadi, le couple Carrefour-Cfao Retail va ouvrir, au cours de l'année 2019, un centre commercial PlaYce, a-t-on appris officiellement. L'espace commercial en gestation au quartier Ekoudou, dans la capitale camerounaise, va coûter 30 milliards de francs CFA.

# FINANCE

## BPCE recherche un partenaire pour ses banques africaines, dont la BICEC, annonce le DG de BPCE International Jean-Pierre Levayer

Jean-Pierre Levayer (photo), directeur général de BPCE International, fait le point sur l'implication de son groupe bancaire en Afrique, notamment en Tunisie, au Cameroun (BICEC), au Congo, à Madagascar et à Maurice, et annonce à l'Agence Ecofin son intention de rechercher un partenaire pour assurer le développement de ces filiales.

**Agence Ecofin : Un an après votre arrivée à la tête de BPCE International, quel état des lieux ?**
*Jean-Pierre Levayer* : Depuis un an, nous avons mené une revue stratégique sur la banque de détail à l'international. Nous avons réalisé un travail très approfondi d'examen de nos banques et des perspectives de développement.
Nous avons été rassurés par ce que nous avons vu dans nos banques en Afrique et Océan Indien. Nous avons des équipes professionnelles et des banques qui sont reconnues sur leur territoire. Notre modèle de développement associant une clientèle d'entreprises, locales ou internationales, et une clientèle de particuliers moyen/haut de gamme fonctionne bien et il est apprécié par les acteurs locaux.
Même si la conjoncture peut être difficile dans les pays dans lesquels nous sommes, même si nous pouvons connaître des accidents de parcours, nous sommes rassurés sur le résultat.

**AE : Comment le groupe BPCE entend-il se développer en Afrique ?**
*JPL* : Je suis arrivé à la conclusion suivante : nos banques sont pleinement reconnues en Afrique. Leur modèle économique est viable sur le moyen terme.
Mais, au-delà ce premier constat, nous sommes aussi arrivés à la conclusion que pour réussir le développement des banques en Afrique, il était de leur intérêt de s'appuyer sur un partenaire d'expérience, connaissant bien le tissu local, doté d'une solide réputation et d'un fort capital de confiance afin de développer un projet industriel encore plus ambitieux, plus performant, plus conquérant et plus proche des clients.
Après examen des conclusions de notre revue stratégique sur la banque de détail à l'international, le Conseil de surveillance du groupe BPCE a décidé de rechercher un partenaire financier et industriel permettant de développer l'activité de ces banques en Afrique.

**AE : Quel profil de partenaire(s) ?**
*JPL* : Nous examinerons toutes les options de partenariats. Mais nous privilégierons un partenaire avec lequel nous pourrons engager une relation de qualité et durable, condition sine qua non d'un développement économique réussi pour nos clients et pour les collaborateurs des banques, la BTK en Tunisie, la BICEC au Cameroun, la BCI au Congo, la BMOI à Madagascar et la Banque des Mascareignes à Maurice.
Je sais qu'en Afrique la confiance se construit avec le temps. Nous cherchons donc un partenaire qui connaisse déjà très bien l'Afrique et qui a un projet de développement africain.
Le projet de développement des banques avec ce partenaire devra s'inscrire dans la droite ligne de ce que préparent la plupart des grandes banques : conjuguer la qualité de la relation client et les investissements importants à réaliser dans les nouvelles technologies, notamment digitales, à leur service.

# Le système financier de la Cemac continue de subir les effets défavorables de la faiblesse des cours des matières premières (BEAC)

Le Comité de stabilité financière en Afrique centrale s'est réuni en session ordinaire, le 21 novembre 2017, aux services centraux de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) à Yaoundé, sous la présidence d'Abbas Mahamat Tolli, gouverneur de la BEAC et président statutaire.
Au sortir des travaux, Abbas Mahamat Tolli a signé un communiqué selon lequel, analysant les risques et vulnérabilités pesant sur le système financier sous-régional, le Comité a constaté que nombre de défis relevés sont liés à l'évolution du cadre macroéconomique. « *Ce dernier continue de subir les effets défavorables de la faiblesse des cours des matières premières avec pour conséquence la persistance de difficultés financières pour les différentes contreparties du système financier, en particulier les Etats membres* », indique le communiqué sans en dire plus.
Dans ce contexte, le Comité a souligné l'importance d'une vigilance de tous les acteurs. D'autant plus que les Etats de la sous-région sont frappés de plein fouet par la baisse des recettes pétrolières qui représentent entre 25 et 85% des recettes publiques des cinq pays producteurs de pétrole de la Cemac (exception faite de la République centrafricaine).
Point positif tout de même : le Comité a salué la décision de la Conférence des chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) du 31 octobre 2017 de procéder à l'unification du marché financier sous régional.

# Les cartes VISA BICEC sont désormais protégées par le dispositif 3D Secure « *Verified By Visa* »

La Banque internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (BICEC), filiale de la Française BPCE, annonce que ses cartes VISA sont désormais protégées par le dispositif 3D Secure « *Verified By Visa* »
La BICEC explique que la technologie 3D Secure « *Verified By Visa* » est un protocole de sécurité international qui renforce la sécurité des paiements en ligne sur les sites certifiés « *Verified By Visa* ».
Comment ça marche ? La Banque indique que, lors des achats en ligne, après avoir renseigné et validé les informations habituellement requises (numéro de carte bancaire, date d'expiration, cryptogramme visuel), l'utilisateur devra désormais confirmer son identité par la saisie d'un code confidentiel à usage unique, envoyé par SMS à son numéro de téléphone communiqué à la banque. « *Cette procédure permet ainsi de confirmer que vous êtes bien le détenteur de la carte utilisée. Alors, réalisez désormais vos achats en ligne en toute sérénité* », commente la BICEC.

C'est depuis octobre 2008 que les banques et commerçants en ligne ont commencé à adopter le système 3D Secure pour les paiements sur Internet. Ce système a été inventé pour éviter les fraudes de type CNP (*Card No Present*), c'est-à-dire les paiements frauduleux par carte bancaire sans présence réelle de la carte.

# Mme Mohamadou, née Bilite Haman-Djoda devient la PCA de la CNPS, après 25 ans de règne d'Ousmane Mey Abba

Le 13 novembre 2017, le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, a signé un décret nommant au poste de présidente du Conseil d'administration (PCA) de la Caisse nationale de prévoyance sociale (Cnps), Mme Mohamadou née Bilite Haman-Djoda.
La nouvelle promue remplace, à ce poste, El Hadj Ousmane Mey Abba, grand commis de l'Etat camerounais, décédé dans la nuit du 19 au 20 janvier 2016, après avoir passé 25 ans à la tête du conseil d'administration de l'organisme public en charge de la sécurité sociale au Cameroun.
Avant sa nomination intervenue le 13 novembre dernier, Mme Mohamadou occupait les fonctions de chargée de mission au secrétariat général de la présidence de la République.

# Le Camerounais Express Union et WorldRemit vont à la conquête de six pays africains

Les opérations de transfert d'argent effectuées via la plateforme digitale WorldRemit peuvent désormais se dénouer (retrait des espèces) dans le réseau des agences de l'opérateur camerounais Express Union, au Gabon, au Congo, au Tchad, en République centrafricaine, en RDC et au Bénin, a-t-on appris de sources autorisées.
En partenariat avec l'opérateur du transfert d'argent digital britannique, depuis plusieurs mois, Express Union étend ainsi sa collaboration (jusque-là limitée au Cameroun) avec WorldRemit à six autres pays africains, pour visiblement se donner un peu plus d'air, dans la mesure où le marché camerounais du transfert d'argent lui a été littéralement chipé par les services mobile money des opérateurs de mobile.
Dans le même temps, cette extension du partenariat au réseau Express Union en Afrique centrale et de l'Ouest permet à l'opérateur camerounais, de véritablement faire concurrence aux mastodontes du transfert d'argent à l'international que sont Western Union et MoneyGram.
Une manière pour cet opérateur camerounais de se renforcer sur le transfert d'argent à l'international, encore mieux ouvert que le transfert d'argent domestique sur lequel ce leader est à la peine depuis plus d'un an, avec la dynamisation des services mobile money de MTN et Orange Cameroun.

# La BEAC annonce une croissance dans l'industrie au 4ème trimestre 2017, à la faveur des fêtes de fin d'année

Les activités industrielles au Cameroun vont connaître un coup d'accélérateur en ce 4ème trimestre 2017, projette la direction nationale de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), l'institut d'émission des six Etats de la Cemac.
Selon une note d'analyse que vient de publier cette institution, l'embellie annoncée, consécutive à la forte demande généralement observée pendant les fêtes de fin d'année (Noël et Nouvel An), sera plus marquée dans l'agroalimentaire. Notamment dans les filières bière et boissons rafraîchissantes, puis huiles végétales, souligne la BEAC.
Dans le secteur du ciment, explique la direction nationale de la Banque centrale, l'activité devrait également croître, grâce à une augmentation de la demande, elle-même consécutive à la relance des chantiers de construction dans le pays, avec le début de la saison sèche (seconde moitié de novembre).
Cette saison, souligne la BEAC, facilitera également la distribution de la production industrielle du Cameroun, y compris dans les zones reculées difficilement accessibles en saison des pluies.

# AGRICULTURE

## Après le miel d'Oku et le poivre de Penja, une quinzaine d'autres produits camerounais vont à l'assaut de la labélisation

La 2ème phase du Programme d'appui à la mise en place des indications géographiques, qui permet à l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) de labéliser des produits du terroir africain, a été officiellement lancée le 2 novembre 2017 dans la capitale camerounaise, avec une quinzaine de produits camerounais sur la ligne de départ.
En effet, après avoir réussi à faire labéliser le poivre de Penja et le miel d'Oku dans le cadre de la première phase de ce programme de l'OAPI, le Cameroun souhaite faire connaître au monde la particularité des produits tels que le kilichi de Ngaoundéré, les avocats de Mbouda, les échalotes de la Lékié, les ananas de Bafia, le cuir de Maroua, l'igname blanche de Mbé, l'oignon de Garoua, la pierre de Pouma, etc.
« *On sait désormais que la labellisation contribue à la préservation du savoir et des savoir-faire traditionnels, tout en apportant un revenu consistant aux producteurs* », a souligné Denis Loukou Bohousou, directeur général de l'OAPI, pour justifier l'opportunité de ce programme sur les indications géographiques, soutenu par l'Agence française de développement (AFD).

## L'AFD a distribué 77 chèques-service aux PME agroalimentaires camerounaises pour accéder à des services non financiers

L'Agence française de développement (AFD) vient de distribuer à 77 petites entreprises camerounaises, à Yaoundé, Bafoussam et Bamenda, les premiers chèques-service leur permettant d'accéder à des services non financiers.
L'AFD explique qu'une cartographie des trois premiers bassins agricoles cibles a permis d'identifier les Petites et moyennes entreprises agroalimentaires (PMEA) mais aussi les prestataires compétents et intéressés par le travail en zone rurale, qui ont bénéficié de formations. La zone rurale a été choisie, selon l'AFD, parce que les consultants, bureaux d'études et autres structures d'accompagnement sont concentrés dans les milieux urbains et ne connaissent pas forcément les problématiques des PMEA.
« *Pour rendre encore plus accessibles ces services non financiers aux PMEA, des chèques-service sont distribués. Cette subvention partielle a pour but d'inciter les PMEA à bénéficier de ces services pour répondre à leurs besoins en formation et en appui-conseils, dans l'optique d'améliorer leurs performances* », explique l'AFD.
A partir de 2018, grâce à l'intégration du projet dans l'Agence de promotion des PME, dans le cadre du 3ème C2D, toutes les dix régions du Cameroun pourront bénéficier de ce mécanisme innovant.
L'AFD a débloqué, en 2016, des financements de l'ordre de 145 milliards FCFA en faveur du Cameroun. Les projets soutenus par cette Agence concernent le développement des infrastructures, ouvrant l'accès aux services essentiels et permettant l'essor de villes durables, le développement de l'agriculture familiale, l'appui aux entreprises créatrices d'emplois.
En outre, l'AFD revendique, au cours de l'année passée, l'appui au développement de plus de 150 petites entreprises, la formation de plus de 1000 entrepreneurs agropastoraux et le soutien à 200 000 exploitations agricoles familiales.

# La SODECOTON veut se lancer dans la production et la transformation de la noix de cajou

La Société de développement du coton (SODECOTON), unité agro-industrielle qui encadre environ 250 000 agriculteurs, dans la partie septentrionale du Cameroun, pourrait devenir l'un des principaux piliers de la stratégie nationale de développement de la filière anacarde (encore appelée noix de cajou), en gestation dans le pays.

« *La filière anacarde est une filière à laquelle la SODECOTON a pensé depuis longtemps, dans le cadre de la diversification des revenus des agriculteurs avec lesquels nous travaillons déjà sur des cultures telles que le maïs, l'arachide ou encore le sorgho. Mais, nous avons besoin d'une culture alternative pour laquelle nous pouvons également intervenir dans la chaîne de valeur en aval* », explique Abdoulaye Abou Abba, directeur de la production agricole à la SODECOTON.

Et ce dernier de poursuivre : « *Au départ, nous avons ciblé le soja, mais on s'est heurté au fait que son huile n'a pas réussi à se positionner sur le marché, et la commercialisation du tourteau a été mise en difficulté par la grippe aviaire. Nous ciblons donc désormais l'anacarde.* »

Pour ce faire, apprend-on, la SODECOTON a récemment envoyé quelques-uns de ses cadres en voyage d'études au Bénin et en Côte d'Ivoire, deux pays de l'Afrique de l'Ouest dans lesquels la production et la commercialisation de l'anacarde font déjà le bonheur de milliers d'agriculteurs.

Fort des leçons apprises dans ces deux pays, ainsi que d'expertises variées sollicitées par l'entreprise cotonnière, le fleuron de l'agro-industrie dans les régions septentrionales du Cameroun n'exclut pas la possibilité de lancer ses premières plantations d'anacardiers dès 2018.

Il est question, révèle-t-on à la SODECOTON, de planter environ 50 000 hectares sur une période de dix ans, principalement dans la région de l'Extrême-Nord ; ce qui équivaut au quart de la superficie globale actuellement dédiée à la culture de l'or blanc.

Il est également question, souligne le directeur de la production agricole à la SODECOTON, « *d'attaquer la chaine de valeur avec un maximum de transformation* », positionnement qui permettrait à l'agro-industriel camerounais d'aller bien au-delà de la Côte d'Ivoire et du Ghana, pays dans lesquels le niveau de transformation de la noix de cajou reste encore faible.

« *Nous avons suffisamment avancé sur les partenaires susceptibles de nous appuyer. Nous nous arrimons à une dynamique, ce ne sont pas les financements qui vont manquer* », affirme Abdoulaye Abou Abba, optimiste.

En effet, soutient le directeur de la production agricole à la SODECOTON, la culture de l'anacarde et la situation dans laquelle se trouve actuellement la région de l'Extrême-Nord du Cameroun sont, elles-mêmes, attractives pour les investisseurs.

Il y a d'abord, explique-t-il, le désir de nombreux bailleurs de fonds de participer à la reconstruction du tissu économique de cette région dévastée, depuis quelques années, par les exactions de Boko Haram.

Ensuite, en plus d'améliorer les revenus des agriculteurs et de créer des emplois, l'anacardier contribue à la lutte contre la désertification, dans ce sens que cet arbre est utilisé dans les opérations de reboisement, activité prisée par de nombreux bailleurs de fonds.

Enfin, la culture et la transformation de la noix de cajou offrent aux investisseurs l'opportunité de mettre en place un produit de rente parallèle au coton, dont dépend actuellement la majeure partie de l'économie des trois régions septentrionales du Cameroun.

# Une usine d'abattage de poulets ouvrira ses portes dans huit mois à Dzeng, dans la région du Centre du Cameroun

85%. C'est le taux de réalisation des travaux de construction du Complexe intégré de production et de transformation de poulets de chair de Dzeng, localité située dans la région du Centre du Cameroun, a-t-on appris au cours d'une récente visite sur le site d'une délégation de la Chambre de commerce d'Italie, partenaire de ce projet.
Selon les promoteurs de cette unité industrielle, dont la première pierre avait été posée en mai dernier par le ministre de l'Economie, Louis Paul Motazé, l'usine et toutes ses composantes seront opérationnelles dans un délai de huit mois.
Ce projet dans lequel l'Etat camerounais a promis d'injecter environ 2 milliards de francs CFA, ambitionne de produire une cargaison globale de 300 000 poulets de chair, chaque année, qui seront ensuite abattus (à un rythme de 500 poulets par heure) et conditionnés sur place.

# En 2016, les éleveurs de l'Adamaoua ont payé un milliard FCFA de rançons pour libérer leurs proches des mains des ravisseurs

Le volume global des rançons payées par les éleveurs de la région de l'Adamaoua, principal bassin de l'élevage au Cameroun, a atteint un milliard de francs CFA en 2016.
Cette statistique a été révélée par le délégué régional de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales (MINEPIA) pour l'Adamaoua, Moussa Yaya, au cours d'une récente réunion de crise sur la menace qui pèse sur le secteur de l'élevage dans cette partie du pays.
En effet, a-t-on appris, les zones rurales de la région de l'Adamaoua sont écumées par des preneurs d'otages qui ciblent principalement les grands éleveurs, pour enlever des membres de leurs familles et réclamer des rançons.
Ces rançons, apprend-on, sont souvent payées, généralement après une braderie du cheptel des victimes, sans que celles-ci daignent informer les unités spéciales des forces de défense camerounaises, pourtant déployées dans cette partie du pays pour combattre le grand banditisme.
Aussi, au cours de la réunion susmentionnée, le gouverneur de la région de l'Adamaoua, Kildadi Taguiéké Boukar, a-t-il conseillé aux populations de privilégier la collaboration avec les forces de défense, au lieu du paiement des rançons, qui a le malheur de toujours aiguiser les appétits des ravisseurs.

# Craignant une hausse du prix du pain, le gouvernement camerounais renonce à refiscaliser l'importation du blé

Finalement, la disposition prévoyant la restauration de la taxe de 5% sur l'importation du blé dur au Cameroun, à compter du mois de janvier 2018, ne figure plus dans le projet de Loi de finances 2018 que le gouvernement vient de déposer sur la table des parlementaires pour examen et adoption.
Cette disposition qui figurait bel et bien dans le projet initial, a été supprimée sur instructions du chef de l'Etat, si l'on s'en tient aux termes d'une correspondance datée du 20 novembre 2017, à travers laquelle le secrétaire général de la présidence de la République, Ferdinand Ngoh Ngoh, transmet à son homologue des services du Premier ministre, les « *hautes instructions du chef de l'Etat* ».
Même si le revirement du gouvernement au sujet de cette taxe va priver le Trésor public de recettes subséquentes, par ces temps de crise économique, l'injonction présidentielle visant à ne pas refiscaliser

l'importation du blé, fait observer un fiscaliste, révèle une habile manoeuvre des pouvoirs publics, pour éviter une probable grogne sociale, surtout au cours d'une année électorale (tous les scrutins sont prévus au Cameroun en 2018).
En effet, le blé qui est abondamment importé au Cameroun, depuis la fermeture de la Sodéblé, entre dans la fabrication du pain (et bien d'autres délices de la pâtisserie), produit de première nécessité auquel les Camerounais restent très attachés. Et dont les changements de prix ont, par le passé, toujours fait l'objet de tensions entre le gouvernement et les associations de consommateurs.
Il va de soi qu'une hausse de la tarification du blé à l'import aurait été, comme à l'accoutumée, inéluctablement répercutée sur le prix final (ou alors le poids) de la baguette de pain dans les boulangeries, exposant ainsi le pays au risque d'un malaise social, dans un contexte déjà marqué par l'amaigrissement constant du panier de la ménagère.

# Le meunier camerounais SCTB lorgne 30% du marché local de la farine, grâce à de nouveaux investissements

Avec seulement 9,5% des parts du marché local de la farine de nos jours, la Société camerounaise de transformation de blé (SCTB) entend jouer un rôle beaucoup plus important sur ce marché, au cours des prochaines années.
Pour ce faire, apprend-on de bonnes sources, cette entreprise ambitionne de porter les parts de marché qu'elle contrôle actuellement à 30%, sur le moyen terme, de manière à devenir l'un des acteurs clés de la minoterie au Cameroun. Pour y parvenir, les responsables comptent sur de nouveaux investissements.
Il en est ainsi du lancement d'un 2ème moulin d'une capacité d'écrasement de 240 tonnes quotidiennes (contre 360 tonnes pour le premier), grâce à un financement de près de 10 milliards de francs CFA obtenu d'un pool bancaire conduit par la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC).
La banque d'investissement des six pays de la Cemac a mis 5,6 milliards de francs CFA dans la cagnotte globale, contre 2,18 milliards de francs CFA pour la Société Générale Cameroun, et le même montant pour la BICEC, filiale locale du groupe français Banque populaire.

# A l'instar de Boko Haram à l'Extrême-Nord, les preneurs d'otages plombent l'élevage dans l'Adamaoua

« *Il ne se passe pas un jour sans que le bétail ne soit volé dans la région de l'Adamaoua.* » Ce constat est de Moussa Yaya, le délégué régional de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales pour l'Adamaoua, région septentrionale du Cameroun qui fait figure de terreau de l'élevage dans le pays.
Dans une interview accordée au trihebdomadaire régional L'œil du Sahel, ce responsable du Ministère de l'élevage soutient que la recrudescence des prises d'otages assorties de demandes de rançons, qui visent particulièrement les éleveurs dans cette partie du pays, ont pratiquement lessivé le secteur de l'élevage.
« *Le départ massif des éleveurs du département de la Vina (Lougga, Horé Djagol...) pour le Mayo-Banyo et le Mayo-Rey, dans la région du Nord, où les prises d'otages sont minimes et les rançons moindres, est très fréquent. La démobilisation des éleveurs et leur exode massif vers les villes, suite à l'insécurité, ont favorisé également le vol de bétail. Car, ce bétail est abandonné à lui-même* », relate le responsable.
Cette situation a pour conséquence, souligne Moussa Yaya, la chute drastique des prix des bœufs sur le marché. « *Les bovins ont perdu environ 40% de leur valeur économique. Actuellement, dans les marchés, l'offre est supérieure à la demande. Ceci s'explique par les faits suivants : l'envahissement des marchés à bétail par les bovins centrafricains, ceux venus des régions de l'Extrême-Nord et du Nord ; la vente par dizaines des animaux dans les marchés à bétail pour le paiement des rançons demandées par les ravisseurs...* », confie le délégué régional de l'Elevage pour l'Adamaoua.
Pour rappel, le même phénomène est observé dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. Cette fois-ci, ce sont les incursions ponctuées d'exactions de la secte islamiste nigériane Boko Haram, qui causent d'importants manques à gagner au secteur de l'élevage. Selon une évaluation du gouvernement, entre 2012 et 2016, cette secte a fait perdre près de 90 milliards de francs CFA aux secteurs de l'élevage et de la pêche.

# 126 millions FCFA pour les producteurs agropastoraux de la région de l'Adamaoua

Le Programme d'amélioration de la compétitivité des exploitations familiales agropastorales (ACEFA) vient de mettre à la disposition de 45 organisations de producteurs de la région de l'Adamaoua, dans la partie septentrionale du Cameroun, des chèques d'un montant total de 126 millions de francs CFA, apprend-on officiellement.
Ces financements entrent dans le cadre de la 2ème phase du Programme ACEFA qui vise à soutenir des projets portés par des acteurs agropastoraux, dans l'optique d'augmenter leur productivité et leurs revenus.
Ce programme est financé sur les fonds C2D, fruit de la remise de la dette bilatérale envers la France,

à la faveur de l'atteinte du point d'achèvement, par le gouvernement camerounais, en 2006, de l'Initiative pays pauvres très endettés (PPTE), qui avait été mise en place par le FMI, à l'effet de desserrer l'étreinte de la dette multilatérale et bilatérale autour de certains pays en voie de développement.

# 22 400 tonnes de cacao de Grade 1 achetées lors de la campagne 2016-2017, refoulées à l'exportation

Dans son rapport 2017, le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC) révèle qu'au cours de la campagne cacaoyère 2016-2017, 22 400 tonnes de cacao de Grade 1 (G1) ont été achetées mais au contrôle, l'on a zéro tonne pointée.
« *Concrètement, cela signifie qu'environ 22 400 tonnes de cacao G1 ont été produites par des cacaoculteurs et achetées comme tel bord-champ. Malheureusement, ces volumes n'apparaissent pas au niveau de l'exportation* », écrit le CICC. Le Conseil interprofessionnel ajoute : « *cette situation interpelle l'ensemble de la filière, en ce moment précis où la qualité est présentée comme l'antidote de la baisse des prix et représente à cet égard le défi prioritaire à surmonter au cours de la campagne à venir* ».

Pour mémoire, la production nationale commercialisée au Cameroun se chiffre à 231 642 tonnes, au cours de la campagne 2016-2017 contre 269 494 tonnes en 2015/2016, soit 37 852 tonnes de moins. Ce qui représente une baisse de 14 % en valeur relative. Les stocks de fin de campagne 2016/2017 affichent des quantités évaluées à 9249 tonnes contre 7994 tonnes en 2015/2016, soit une baisse de 1255 tonnes. Les exportations concernant le « *Good Fermented* » se chiffrent à 3400 tonnes, au cours de la saison sous revue.

# MAÏSCAM a étendu ses surfaces cultivables de 1000 hectares pour profiter de la forte demande en céréales

Au cours de l'année 2017 courante, la Maïserie du Cameroun (MAÏSCAM), l'une des plus importantes unités agro-industrielles de la partie septentrionale du Cameroun, avec la SODECOTON et la SEMRY, a produit du maïs sur une superficie de 2500 hectares, au lieu des 1500 hectares habituels, apprend-on de sources internes à l'entreprise basée dans la ville de Ngaoundéré, région de l'Adamaoua.
Les récoltes effectuées sur cette superficie, apprend-on, ont permis à cette agro-industrie, fondée par le milliardaire Abbo Ousmanou, de produire cette année en moyenne 1200 tonnes de gritz (livré aux Brasseries du Cameroun), de farine et de remoulage (livrés majoritairement au PAM), chaque jour.
Grâce à l'augmentation de ses surfaces cultivables et de la production, explique un responsable de l'entreprise, MAÏSCAM entend ainsi tirer avantage de la forte demande en céréales observée depuis l'année dernière, dans les régions septentrionales du Cameroun, où les céréales (maïs, sorgho, mil, riz) constituent l'aliment de base des populations.
En effet, avec l'arrivée massive des réfugiés nigérians et centrafricains dans cette partie du Cameroun, les commandes du Programme alimentaire mondial (PAM), organisme onusien chargé de nourrir cette population estimée à environ 500 000 personnes, ont littéralement explosé.
Cette demande de plus en plus croissante est venue s'ajouter à une production céréalière en baisse continue depuis au moins trois ans, à cause non seulement d'une faible pluviométrie, mais aussi et surtout de l'abandon des plantations par les agriculteurs fuyant les exactions de la secte Boko Haram, notamment dans la région de l'Extrême-Nord.

# A fin octobre 2017, les exportations de bananes au Cameroun ont chuté de plus de 20 600 tonnes, à cause des aléas climatiques

Au 31 octobre 2017, les producteurs de bananes au Cameroun ont exporté 223 012 tonnes, contre 243 681 tonnes, au cours de la même période en 2016, apprend-on officiellement. Ces volumes révèlent une baisse des exportations de plus de 20 600 tonnes, que les producteurs expliquent par une chute de la production nationale, elle-même due aux aléas climatiques.
Le leader du marché de la banane dessert au Cameroun demeure la Société des plantations du Haut Penja (PHP), avec 131 850 tonnes exportées à fin octobre dernier, en baisse de plus de 9000 tonnes par rapport à 2016.

Avec des exportations globales de 81 636 tonnes, la Cameroon Development Corporation (CDC), l'agro-industriel public, voit ses ventes à l'extérieur baisser de plus de 12 000 tonnes, au cours de la période sous revue, par rapport à 2016.
Boh Plantations, le petit poucet du marché, lui, enregistre plutôt une hausse de ses exportations de bananes à fin octobre, passant de 9078 tonnes au 31 octobre 2016, à 9526 tonnes en 2017.
Avec le volume actuel des exportations globales, les producteurs, selon l'Association bananière du Cameroun (ASSOBACAM), n'atteindront pas l'objectif de 300 000 tonnes, projeté cette année.
Pour rappel, la banane est le 3ème produit d'exportation du Cameroun, derrière le pétrole, qui représente plus de 40% des exportations totales du pays, et le bois en grumes ou scié, qui représente environ 15% des exportations camerounaises.

# La SODECOTON vise une production de 260 000 tonnes et un chiffre d'affaires de 140 milliards FCFA en 2017-2018

La Société de développement du coton (SODECOTON), fleuron de l'agro-industrie dans les trois régions septentrionales du Cameroun, vise une production de 260 000 tonnes au cours de la campagne cotonnière 2017-2018, apprend-on de sources internes à l'entreprise.
Cette production prévisionnelle est en hausse par rapport aux 240 200 tonnes de la précédente campagne, et devrait permettre à la SODECOTON de réaliser un chiffre d'affaires estimé à 140 milliards de francs CFA, en hausse de 20 milliards de francs CFA par rapport à la dernière campagne.
Pour rappel, cette unité agro-industrielle encadre environ 250 000 producteurs dans la partie septentrionale du Cameroun, et emploie près de 5000 employés permanents et saisonniers.

# Après une usine d'embouteillage de vins à 12 milliards FCFA, la société BVS lorgne sur la viticulture au Cameroun

Le ministre camerounais de l'Industrie, Ernest Gwaboubou, a procédé le 7 décembre 2017 à Douala, la capitale économique du pays, à l'inauguration d'une unité d'embouteillage de vins, investissement de 12 milliards de francs CFA porté par la société Boissons, Vins et Spiritueux (BVS). Fruit de la loi de 2013 portant incitations à l'investissement privé en République du Cameroun, qui accorde aux investisseurs des exonérations allant de cinq à dix ans, cette unité agro-industrielle, apprend-on, ambitionne de mettre sur le marché de l'Afrique centrale, environ 10 millions de litres de vins et autres spiritueux, chaque année.

Selon nos sources, dans son plan de développement, BVS prévoit de se lancer dans la production des jus de fruits, mais surtout de développer la viticulture au Cameroun, de manière à pouvoir avoir localement la matière première pour la production des vins. Pour l'heure, la culture de la vigne est quasi inexistante dans ce pays d'Afrique centrale.

Cependant, dans un document du CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) édité dans les années 70 et intitulé « *Viticulture en région tropicale pour la production de raisin de table : aspects et possibilités* », l'on découvre qu'avant l'indépendance, des vignobles privés ont existé dans des localités camerounaises telles que Babadjou (Ouest), Nanga Eboko, Ntui (Centre) et Mutengene (Sud-Ouest).

S'appuyant sur les réalités climatiques camerounaises, le même document postule que des variétés de vignes hybrides, en provenance notamment d'Amérique du Sud, peuvent trouver un terrain fertile aux confins de la ville de Ngaoundéré, et dans la localité de Bamenda, sans résultats spectaculaires cependant, précisent les chercheurs du CIRAD.

# L'ambition d'Atlantic est de transformer 15 000 tonnes de cacao au Cameroun

L'on en sait davantage sur l'implantation du groupe australien Atlantic sur le territoire camerounais, à travers sa filiale Atlantic Cocoa Corporation. Après l'appel d'offres lancé par le groupe agro-industriel, le 14 mars 2016, pour installer son démembrement dans la zone économique de Kribi, la documentation accessible de l'Agence de promotion des investissements (API) renseigne qu'il s'agit d'une unité de transformation d'une capacité de 15 000 tonnes de cacao. Mais il faut noter qu'Atlantic Cocoa Corporation a obtenu son agrément quasiment au même moment que d'autres concurrents. Il s'agit des sociétés camerounaises Fapam Industry SA, Société Agro Ressources Cameroon SA et Quantum Cocoa SA. Si l'API ne donne pas toute la visibilité sur les tonnages de fèves à transformer, des informations concordantes attestent que l'activité principale de ces sociétés sera concentrée sur le broyage. Les projections de Fapam sont d'ores et déjà bien connues (5000 tonnes). Les deux autres n'absorberaient chacune que 5000 tonnes de fèves…

« *Sans nul doute, qu'avec la nouvelle redevance à 15 FCFA/kg pour les fèves entrant dans les unités locales de transformation et le réaménagement constant des incitations fiscalo-douanières, le paysage du broyage des fèves s'en trouvera irréversiblement transformé irradiant les effets induits sur l'ensemble de la filière nationale* », commente l'interprofession du secteur du cacao.

# Une unité de production d'huile de palme inaugurée dans la région du Centre

Le ministre camerounais des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique, Ernest Ngwaboubou, vient de procéder à l'inauguration d'une unité de production d'huile de palme dans la localité de Sombo, dans la région du Centre du pays. D'une capacité de production de deux tonnes d'huile par heure, cette unité agro-industrielle a coûté près d'un milliard de francs CFA, a-t-on appris. Elle est le fruit d'un programme de promotion de la culture et la transformation de l'huile de palme en Afrique centrale et de l'Ouest, a souligné le Ministre Ngwaboubou.

Ce membre du gouvernement a, d'ailleurs, révélé que dans le cadre du même programme, trois autres unités de transformation du même type seront construites dans les deux régions anglophones du pays.

# ENERGIE

## Une ligne de crédit de 10 milliards FCFA pour financer les PME spécialisées dans les énergies renouvelables

L'Agence française de développement (AFD) et SCB Cameroun, filiale locale du groupe bancaire marocain Attijariwafa Bank, viennent d'ouvrir une ligne de crédit d'un montant de 10 milliards de francs CFA, pour financer les PME camerounaises porteuses de projets dans le secteur des énergies renouvelables.
Selon les deux partenaires qui révèlent avoir déjà ciblé quelques projets intéressants dans ce sens, ces appuis financiers seront accordés aux PME bénéficiaires à des taux d'intérêt très concurrentiels.
Ce programme de financement des énergies renouvelables au Cameroun devrait contribuer à accroître la part de ces énergies dans le mix énergétique du pays, dans lequel l'éolien, le solaire et la biomasse réunis pèsent officiellement à peine 1%.

## La BAD accorde un prêt de 150 millions d'euros au Cameroun pour financer le barrage de Nachtigal (420 MW)

Le conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé, le 28 novembre 2017, à Abidjan, en Côte d'Ivoire, à travers son guichet du secteur privé, un prêt senior de 150 millions d'euros qui servira au financement du projet hydroélectrique Nachtigal de 420 MW, au Cameroun.
Selon le commentaire de la BAD, « cette intervention de la Banque répond au besoin impérieux de mettre en place une capacité de production supplémentaire au Cameroun, induisant ainsi un impact majeur sur le développement ». En outre, l'appui financier vient en complément des investissements déjà consentis en direction du secteur électrique camerounais (Eneo, Kribi, Dibamba, Lom Pangar, Preretd - Projet de renforcement et d'extension des réseaux électriques de transport et de distribution) et témoigne du solide engagement de la BAD envers le secteur de l'énergie au Cameroun.
Nachtigal devrait entrer en service en 2022, majorant ainsi de 30% la capacité énergétique du pays, tout en contribuant à réduire les coûts de production à long terme. Cette approbation s'inscrit dans la démarche de la BAD qui vise à promouvoir les énergies renouvelables, dont la part du portefeuille de génération d'électricité est passée de 14% entre 2007 et 2011, à 70% entre 2012 et 2017.
La centrale hydroélectrique au fil de l'eau de 420 MW, conjointement conçue et développée par la République du Cameroun, EDF International-Electricité de France et la SFI (Société financière internationale), est une composante essentielle du Plan national de développement du secteur de l'électricité et a été retenue comme une priorité majeure pour le pays.

# Tower Resources commande un retraitement des données sismiques 3D recueillies sur le bloc Thali

Au Cameroun, le pétro-gazier britannique Tower Resources, spécialisé sur l'Afrique, a annoncé l'octroi à DMT Petrologic d'un contrat pour retraiter les données sismiques 3D recueillies autour du bloc offshore Thali, situé dans le Rio del Rey.
Plus précisément, ce sont 500 km² de données sur le bloc mais aussi dans la zone environnante englobant à la fois les trois puits de découverte sur Thali et des puits clés supplémentaires, qui sont concernés par les travaux.
L'attribution du contrat fait suite à un appel d'offres auquel ont participé six entreprises internationales du domaine. Comme l'explique un communiqué de Tower Resources, le programme permettra d'obtenir des images de plus haute résolution ainsi que des informations supplémentaires pour la mise à niveau de l'inventaire des prospects existant sur le bloc. Les travaux devraient être achevés au premier trimestre 2018, à un coût conforme aux aspirations de la société, poursuit le communiqué.
Il faut noter que cette commande de retraitement des données recueillies est l'une des conditions exigées par le gouvernement camerounais pour une prolongation de la phase d'exploration accordée à Tower Resources sur la licence. Les activités de forage y sont prévues pour démarrer en 2018.
« *Ce travail nous permettra de faire une évaluation plus détaillée des nombreuses perspectives sur le bloc Thali, y compris les découvertes existantes Njonji et Rumpi. Nous nous attendons à cristalliser une plus grande confiance dans les estimations en volumes des prospects existants. Nous nous attendons aussi à en identifier de nouveaux. Cela constituera la base de nos plans de forage (...) Nous sommes impatients de travailler avec DMT Petrologic et informerons les actionnaires au fur et à mesure du déroulement des travaux* », a commenté Jeremy Asher, le PDG de Tower Resources.

# Le méthanier converti, Hilli Episeyo, a accosté à Kribi pour lancer le premier projet de liquéfaction du gaz naturel au Cameroun

Partie le 12 octobre dernier du chantier naval de Keppel Shipyard, à Singapour, l'unité flottante de liquéfaction du gaz naturel, baptisée Hilli Episeyo, a accosté, le 26 novembre 2017, dans la cité balnéaire de Kribi, dans la région du Sud du Cameroun. L'information est révélée par la société Golar LNG, partenaire du Français Perenco et de la Société nationale des hydrocarbures (SNH), le bras séculier de l'Etat camerounais dans l'exploration et l'exploitation pétro-gazière, dans le premier projet de liquéfaction du gaz naturel au Cameroun.

Cette usine flottante, apprend-on de bonnes sources, sera mise en service, une fois qu'une unité de traitement aura été construite près de la ville de Kribi.
Avec sa capacité de production de 1,2 million de tonnes de gaz naturel liquéfié par an, cette usine flottante vise à anticiper sur la production du gaz naturel liquéfié au Cameroun, en attendant la construction d'une usine de pied, non loin du port en eau profonde de Kribi, en attente de mise en service.
Investissement d'environ 700 milliards de francs CFA, consenti par Golar LNG, ce navire-usine produira également, au large de Kribi, environ 30 000 tonnes de gaz domestique chaque année, ainsi que 5000 barils de condensat par jour.

# L'électricien Eneo réclame environ 100 milliards FCFA d'impayés à l'Etat

L'Etat camerounais détient une ardoise non épongée d'environ 100 milliards de francs CFA auprès de la société Energy of Cameroon (ENEO), entreprise concessionnaire du service public de l'électricité dans le pays, apprend-on de bonnes sources. Ces impayés représentent aussi bien les consommations d'électricité facturées à l'Etat, que le manque à gagner tarifaire accumulé depuis plusieurs années (depuis 2012, les tarifs sont bloqués, alors que selon le contrat de concession, ils doivent être réajustés chaque année, en fonction des investissements réalisés par le concessionnaire).
Afin d'éviter le gonflement de sa dette vis-à-vis d'ENEO, le gouvernement camerounais a fini par signer, en janvier 2017, une convention de rachat des créances avec la Société Générale qui reverse, chaque mois, à l'opérateur de l'électricité une enveloppe de 1,7 milliard de francs CFA, au titre de la consommation mensuelle de l'Etat ; laquelle facture s'élève à 2,9 milliards de francs CFA au total, selon le ministre de l'Energie et de l'Eau, Basile Atangana Kouna.

# En 2018, le Niger relancera les négociations pour évacuer son pétrole via le pipeline Tchad-Cameroun

Les autorités nigériennes vont relancer, au cours de l'année 2018, les négociations en vue de la mise en œuvre du projet d'évacuation du brut nigérien à travers le pipeline Tchad-Cameroun. L'information a été révélée, le 1er novembre 2017, par le ministre des Finances de ce pays d'Afrique de l'Ouest, Hassoumi Massaoudou.
Sauf que, a souligné le ministre nigérien, l'option de l'évacuation du pétrole via l'oléoduc qui s'étire entre le Tchad et le Cameroun est désormais concurrencée par celle de faire évacuer les cargaisons de brut nigérien vers le port de Cotonou, au Bénin. Selon les autorités nigériennes, ce pays est « *moins exposé* » que le Cameroun à la menace Boko Haram, nébuleuse terroriste nigériane qui crée une « *insécurité grandissante* » dans la région du Lac Tchad.
Cependant, apprend-on, l'option de l'évacuation du brut nigérien vers le Benin, au détriment du Cameroun, s'avère plus onéreuse. En effet, indiquent nos sources, en cas d'abandon de l'option tchado-camerounaise, l'investissement à consentir par le Niger passerait alors du simple au double, puisqu'en plus du pipeline à construire, en territoire nigérien, il va falloir construire en intégralité un autre oléoduc du côté béninois, alors que le pipeline Tchad-Cameroun, lui, existe déjà.
Si, en dépit de l'avantage comparatif que présente l'option d'un raccordement au pipeline Tchad-Cameroun, le Niger l'abandonne finalement, Boko Haram aura alors réussi à priver le Cameroun d'importantes ressources financières, l'exportation du pétrole nigérien via l'oléoduc Tchad-Cameroun étant assujettie au paiement de droits de transit au Trésor public camerounais. Ce droit a été revalorisé le 29 octobre 2013, passant de 195 francs CFA le baril, à 618 francs CFA le baril.

# La Corée du Sud restitue au Cameroun un plan directeur de développement des énergies renouvelables

Réalisé depuis 2013 par Koica, l'Agence coréenne pour la coopération internationale, le plan directeur de développement des énergies renouvelables au Cameroun a été officiellement remis au gouvernement, le 7 décembre 2017, à Yaoundé, la capitale du pays.
Sur la base des recherches effectuées sur onze sites, situés dans les régions du Centre, de l'Est, du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et du Sud, ce plan directeur révèle un potentiel pouvant permettre au Cameroun de tripler ses capacités de production, d'ici à 2030, soutient Yeon Je Ho, le responsable de Koica au Cameroun.
Pour rappel, le Cameroun revendique le 2ème potentiel hydroélectrique en Afrique, derrière la République démocratique du Congo. Mais, ce pays dans lequel l'éolien, le solaire et la biomasse constituent à peine 1% du mix énergétique, justifie d'à peine 1300 MW de capacités installées.

# La production de gaz naturel s'élève à 334,96 millions de m³ au 31 octobre 2017, en hausse de 15,45%

La production du gaz naturel du Cameroun, selon la Société nationale des hydrocarbures (SNH), s'élève à 334,96 millions de m³ au 31 octobre 2017. Ce qui représente une hausse de 15,45% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les prévisions de clôture au cours de l'exercice 2017 sont de 445,13 millions de m³.
La SNH explique cette hausse principalement par le relèvement de la consommation de la centrale thermique de Kribi. La société déclare avoir livré à cette centrale un volume de 256,67 millions de m³ de gaz naturel, pour une consommation moyenne journalière de 0,84 million de m³. « *Ce niveau, supérieur à l'obligation minimale contractuelle d'enlever 0,79 million de m3 par jour, correspond à une capacité utilisée de 140 mégawatts, soit 64,81% de la capacité installée de la centrale* », explique la Société nationale des hydrocarbures.
La SNH prévoit de bonnes performances dans ce secteur, à court terme, en raison de la fin des travaux de conversion du méthanier Hilli Episeyo, dans le cadre du projet d'installation et d'exploitation d'une usine flottante de liquéfaction de gaz naturel baptisé « Floating LNG ».
Le Hilli Episeyo, d'une capacité de production de 30 000 tonnes de gaz domestique chaque année et 5000 barils de condensat chaque jour, est arrivé dans les eaux territoriales camerounaises, le 20 novembre 2017. Le méthanier est désormais ancré à une vingtaine de kilomètres, au large de la cité balnéaire Kribi.

# INFRASTRUCTURES

## Déjà 25% de taux de réalisation des travaux de construction du stade de Japoma, dans la banlieue de Douala

Les travaux de construction du stade de football de Japoma, qui devra abriter la CAN 2019, qu'organisera le Cameroun, sont rendus à 25% de leur niveau d'exécution, soutiennent les responsables de la société turque Yenigün, chargée de réaliser cette infrastructure sportive.

Selon Yenigün, les travaux avancent, selon le chronogramme initial qui prévoit la livraison du chantier en septembre 2018. Une échéance toujours d'actualité, dans la mesure où, souligne le constructeur turc, environ 70% de la partie supérieure du stade sera faite en matériaux préfabriqués importés directement de Turquie.

D'une capacité de 50 000 places, le stade de Japoma sera également pourvu, à terme, de deux terrains d'entraînements avec gradins, d'un gymnase couvert de 2000 places assises, d'une piscine olympique de huit couloirs avec 1000 places assises, etc.

## Roland Berger remplace PricewaterhouseCoopers pour l'audit des infrastructures de la CAN 2019 au Cameroun

Après le désistement, en août 2017, de l'auditeur international PricewaterhouseCoopers (PwC), alors chargé par la Confédération africaine de football (CAF) d'auditer les infrastructures de la CAN 2019, que doit accueillir le Cameroun, l'instance faîtière du football africain vient de retenir le cabinet d'audit Roland Berger pour conduire cette mission.

Cette mission d'audit sera hantée par les déclarations faites, en août dernier, par le président de la CAF, le Malgache Ahmad Ahmad qui, au cours d'une visite au Burkina Faso, avait déjà conclu que le Cameroun n'était pas prêt à accueillir la plus grande compétition de football sur le continent.

Une sortie qui avait provoqué une vague de contestation au Cameroun, les aficionados du foot voyant dans ces déclarations une ambition du nouveau président de la CAF de retirer l'organisation de la CAN 2019 au Cameroun, au profit du Maroc. Ceci, analysent des observateurs, en guise de revanche par rapport au retrait d'une CAN Junior à son pays par le comité exécutif de la CAF, que dirigeait alors le Camerounais Issa Hayatou.

# 35 entreprises turques exposent des matériaux de construction à Yaoundé, la capitale camerounaise

La Foire internationale turque de la construction et des matériaux de construction s'est déroulée du 30 novembre au 3 décembre 2017 au palais des Congrès de Yaoundé, la capitale camerounaise. Aux côtés des 35 entreprises turques qui ont pris part à cet événement, les visiteurs ont également pu découvrir le savoir-faire des entreprises camerounaises, italiennes, indiennes et saoudiennes. Pendant quatre jours, les exposants, qui ont noué des contacts d'affaires au cours de cette foire, ont donné à découvrir leurs expertises respectives dans le revêtement des sols et toitures, l'éclairage, l'ameublement, les constructions industrielles et en béton, les coffrages, etc.
La Foire internationale turque de la construction et des matériaux de construction a été organisée dans un contexte marqué par la conduite de grands travaux d'infrastructures au Cameroun, dans le cadre du programme dit des « *grandes réalisations* », autour duquel s'est articulé le mandat présidentiel débuté en 2011.

# En 2018, des produits innovants seront introduits dans l'entretien routier au Cameroun, afin de réduire la facture de cette activité

Défendant son enveloppe budgétaire 2018 devant les députés à l'Assemblée nationale, le ministre des Travaux publics, Emmanuel Nganou Djoumessi (photo), a annoncé que des produits innovants seront introduits dans l'entretien routier dans le pays, dès l'année prochaine.
L'on se souvient que, depuis le 19 avril 2016, le premier ministre camerounais, Philémon Yang, a rendu public un arrêté « *mettant en vigueur le dossier-type d'appel d'offres spécialisé pour la passation des marchés d'entretien ou de réhabilitation des routes à l'aide des produits innovants ou non* ».
Ce texte gouvernemental autorise désormais l'utilisation de cinq nouveaux produits dans la nomenclature de l'entretien des routes en terre au Cameroun, afin, apprend-on, de réduire la facture globale de cette activité, et de pallier l'insuffisance des carrières de latérite dans le pays.

Les cinq produits nouvellement autorisés sont : le Con-Aid/CBR Plus, fabriqué en Afrique du Sud ; le Rocamix de la firme chinoise Beijing Medecines & Health products IMP ; les produits du System Consolid, fabriqués par une firme espagnole ; et le Pavement Composite Technology, fabriqué aux Etats-Unis par la société Integrated Traffic System Inc ; le Carboncor, produit sud-africain utilisé pour le revêtement à froid de la chaussée, a été également autorisé.
A en croire les experts, une route en terre entretenue avec ces produits n'a pas besoin d'un nouvel entretien avant une période de cinq ans.

# Suite au désistement d'Eximbank-Chine, le gouvernement camerounais négocie avec des banques commerciales pour la construction de 3200 logements sociaux

Le ministre camerounais de l'Habitat (MINHDU), Jean Claude Mbwentchou, a reçu le 4 décembre à Yaoundé, Tang Lezhen, la Directrice générale de la SNC Shenyang (Société nationale de Chine pour la coopération internationale économique et technique de Shenyang), en charge de la construction de 3200 logements sociaux au Cameroun.
La délégation chinoise a annoncé la commercialisation de 1520 logements dès 2018. Et concernant spécifiquement la deuxième phase de construction de 3200 logements (qui pourraient passer à 3400 selon le MINHDU), Mme Tang a révélé que les détails techniques sont déjà discutés avec le chef du projet, et porteront sur la livraison de trois types de logements : haut standing, moyen standing et sociaux.
« *Quant au volet financier, Jean Claude Mbwentchou a dévoilé que Eximbank, qui a géré la première phase, ne voulant plus financer la deuxième, des démarches sont en cours avec les banques commerciales* », révèle le Ministère de l'habitat. Les détails n'ont pas été donnés pour ce qui concerne les banques commerciales sollicitées ou encore le montant recherché par le gouvernement camerounais.
Pour mémoire, c'est le 18 mai 2016 que Jean-Claude Mbwentchou a signé avec les responsables de la société chinoise Shenyang, un contrat de partenariat pour la réalisation d'un projet de construction de 3200 logements sociaux au Cameroun.

# Le Suisse Sika ouvre une usine de production d'additifs pour béton au Cameroun

Entreprise suisse spécialisée dans les produits chimiques destinés à l'étanchéité, le collage, l'insonorisation, le renforcement ou la protection d'ossatures, Sika vient d'inaugurer une unité de production d'additifs pour béton au Cameroun, apprend-on officiellement.
Cette nouvelle usine, explique l'entreprise, vise à approvisionner localement des projets d'infrastructures portuaires et ferroviaires, évitant ainsi à Sika de continuer à importer de ses autres filiales, des produits destinés au marché camerounais et commercialisés à travers le bureau de représentation ouvert dans le pays en 2016.
L'ouverture de l'usine de production de Sika au Cameroun, après celles de l'Angola, du Nigeria et de la Côte d'Ivoire, participe du déploiement de cette entreprise suisse en Afrique.

# Un consortium chinois sous-traite au Français Suez, la construction d'une usine de production d'eau potable au Cameroun

Le groupe français Suez vient d'annoncer qu'il construira, pour le compte du consortium chinois Sinomach-Cmec, l'usine de production d'eau potable sur le fleuve Sanaga, dans la région du Centre du Cameroun.
Concrètement, explique le groupe français, Suez se chargera « *des études d'ingénierie de l'usine de traitement, de la fourniture d'équipements, de la supervision du montage de l'usine et de sa mise en service* », en plus de la formation du personnel camerounais.
« *Nous sommes fiers de ce partenariat établi avec les autorités camerounaises, Sinomach-Cmec et Eximbank of China, pour proposer la solution technique et financière la plus adaptée aux besoins en eau potable des habitants de Yaoundé* (la capitale camerounaise, ndlr). *Ce projet constitue une référence significative pour le groupe en Afrique…* », a déclaré Marie-Ange Debon, DGA du groupe Suez en charge de la division internationale.
Dans le cadre de ce contrat de sous-traitance avec le consortium formé par China Machinery Engineering Corporation (CMEC) et l'entreprise publique chinoise Sinomach, le groupe Suez encaissera 43 millions d'euros (un peu plus de 28 milliards FCFA). Les travaux seront réalisés en 36 mois.
Ce projet financé par Eximbank of China permettra de répondre aux besoins en eau potable des populations de la capitale camerounaise, grâce à la construction d'une usine de production d'une capacité de 300 000 $m^3$/jour.
Cette capacité représente trois fois celle de l'usine d'Akomnyada (également construite par Suez) qui est, pour l'heure, la plus grande infrastructure destinée à approvisionner la capitale camerounaise en eau potable.
Pour rappel, depuis 2012, année de lancement par le gouvernement camerounais d'un vaste programme de construction des infrastructures, la Chine est devenue le premier investisseur étranger dans ce pays d'Afrique centrale, éclipsant ainsi un long règne des entreprises françaises.
Mais, au sortir d'une audience au Ministère de l'énergie et de l'eau en octobre 2016, le nouvel Ambassadeur de France au Cameroun, Gilles Thibault, avait clairement annoncé que « *plus que par le passé, la France entend être plus présente qu'elle ne l'a été pour la mise en œuvre d'infrastructures énergétiques et hydrauliques* » au Cameroun.

# TRANSPORTS

## Camair-Co, la compagnie aérienne camerounaise, a réduit son déficit mensuel de 2 milliards à 62 millions FCFA, en un an

Au cours d'une conférence de presse, organisée le 24 novembre, à Yaoundé, Ernest Dikoum, la directeur général (DG) de Camair-Co, a affirmé que la compagnie aérienne nationale camerounaise a réduit son déficit financier mensuel de 1,9 milliard FCFA, entre août 2016 et juillet 2017.

« *Au moment où nous prenions la compagnie, l'année dernière, au mois d'août* [2016], *on frôlait mensuellement les deux milliards* [FCFA] *de déficit d'exploitation. Après avoir pris la décision de l'arrêt de desserte sur Paris et autres destinations, nous sommes revenus en janvier* [2017] *à un déficit de 840 millions. Ce déficit, au mois de juillet, était de 62 millions par la stratégie de la maîtrise des règles de gouvernance et la maîtrise des charges* », a déclaré Ernest Dikoum.

D'ailleurs, a-t-il ajouté, la compagnie aurait eu un chiffre positif s'il n'y avait pas une accumulation des charges de 100 millions FCFA, tous les mois, pour la location de moteur pour avion.

Le DG de Camair-Co a aussi affirmé que l'entreprise est déjà capable de mesurer les performances toutes les semaines.

Pour parvenir à réduire son déficit financier, Ernest Dikoum a également expliqué que Camair-Co est parti de onze directions à six. Ce n'est plus 598 employés mais, c'est 595. A son arrivée, en août 2016, il y avait 734 employés. En matière de flotte, il y a cinq avions. « *Nous avons un 767-300 (le Dja), deux 737-700 nouvelle génération, et les deux MA-60* », s'est-il félicité.

## Ethiopian Airlines augmente la fréquence de ses vols vers le Cameroun et le Gabon

Depuis le 3 novembre 2017, Ethiopian Airlines dessert les capitales camerounaise et gabonaise six jours par semaine, contre cinq par le passé, a-t-on appris officiellement. Désormais, la compagnie aérienne éthiopienne se posera dans les aéroports de Yaoundé et de Libreville tous les jours, sauf le dimanche.

Ces destinations seront desservies, selon nos sources, par le Dreamliner de la compagnie, qui a la particularité d'allier confort et optimisation des volumes, aussi bien des passagers que du fret transporté.

En augmentant ainsi le nombre de ses vols sur le Cameroun, la compagnie éthiopienne entend ainsi profiter du dynamisme observé dans le transport aérien dans le pays.

En effet, selon les statistiques de l'Autorité aéronautique camerounaise, le fret aérien a progressé de 76% en 2016, tandis que le volume des passagers transportés, lui, a augmenté de 26%, sur ce marché qui continue d'être dominé par Air France.

# Sur une période d'un an, Camair-Co a triplé ses recettes mensuelles qui culminent désormais à 1,2 milliard FCFA

S'exprimant au cours d'une rencontre qu'il vient d'organiser avec les clients de la compagnie aérienne publique camerounaise à Bafoussam, dans la région de l'Ouest, le DG de Camair-Co, Ernest Dikoum, a révélé que les recettes mensuelles moyennes de cette compagnie atteignent désormais 1,2 milliard de francs CFA. Il y a un an, ces mêmes recettes culminaient à seulement 400 millions de francs CFA.
Cette évolution positive de l'état de santé financier (triplement des recettes en un an) du transporteur aérien public camerounais, est le fruit du plan de relance implémenté par la nouvelle équipe dirigeante, arrivée à la tête de cette entreprise en difficulté, à l'issue d'un conseil d'administration tenu le 22 août 2016.
Proposé par la firme américaine Boeing, le plan de relance de Camair-Co a consisté, entre autres mesures, au renforcement de la flotte de la compagnie, ou encore la suppression des dessertes non rentables ; ce qui a amené ce transporteur aérien, dans un premier temps, à réduire son réseau aux vols domestiques.
C'est ainsi, qu'après Douala et Yaoundé, et les trois capitales des régions septentrionales du Cameroun, les aéroports de Bafoussam et de Bamenda ont été rouverts, tandis que l'ouverture de celui de Bertoua, à l'Est du pays, est annoncée pour bientôt.
Après ce maillage du territoire camerounais (huit régions sur dix sont désormais desservies), sur lequel la fréquence des vols hebdomadaires est passée de 70 au départ, à 100 de nos jours, Camair-Co est repartie à la conquête du ciel africain, le 27 octobre dernier, avec la réouverture de la desserte de Libreville, qui sera suivie, dès le mois de décembre prochain, par Bangui, Dakar et Abidjan.

# Entre 2015 et 2017, le niveau de sûreté a progressé de 54% à 66,88% dans trois aéroports internationaux du Cameroun

« Aéroports du Cameroun » (ADC), la société en charge de la gestion des infrastructures aéroportuaires dans le pays, informe que le renforcement des mesures de sûreté, engagé en 2015 dans trois aéroports (Yaoundé-Nsimalen, Douala et Garoua), commence à porter des fruits. Dans ce sens, ADC note, dans ce domaine, un taux de sûreté qui est passé de 54% à 66,88% en 2017.
Cette hausse de performance, explique ADC, découle de l'application des recommandations faites par l'OACI, (l'Organisation de l'aviation civile internationale). Car, en 2015, cette institution avait audité les aéroports du pays, dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'amélioration de la sûreté. Les objectifs étaient de rassurer les compagnies aériennes et d'augmenter le flux du trafic. Dans le cas d'espèce, l'OACI a focalisé son attention sur Yaoundé-Nsimalen,

Douala et Garoua.
L'Etat du Cameroun a alors procédé à la réhabilitation du système de vidéosurveillance à Yaoundé-Nsimalen. A Garoua, les problèmes d'infiltration d'eau et de coupure d'énergie électrique ont été réglés. A Douala, les chaussées aéronautiques ont été réhabilitées. Par ailleurs, il y a eu le recrutement de 158 employés supplémentaires chargés de la mise en exécution de ces mesures de sûreté dans les aéroports.

# MINES

## Un conflit entre Camerounais et Chinois sur un site minier à l'Est fait deux morts

Les frictions souvent observées entre exploitants miniers locaux et chinois dans les champs miniers de la région de l'Est du Cameroun, ont récemment tourné au drame, renseignent des sources locales.
En effet, apprend-on, la semaine dernière dans la localité de Bétaré Oya, où se déroule une intense activité d'exploitation de l'or, une dispute a éclaté entre un Chinois et un artisan minier camerounais, conduisant à l'assassinat du mineur camerounais par son confrère asiatique.
Cette situation a engendré le lynchage de l'exploitant chinois, brûlé vif par la population, en signe de représailles. Selon nos sources, les populations locales s'opposaient, depuis plusieurs mois, aux activités de ressortissants chinois sur « *leur* » site minier.

## Un millier d'orpailleurs à l'assaut des quatre sites aurifères découverts à Eséka, dans le Centre du Cameroun

La localité d'Eséka, dans la région du Centre du Cameroun, est prise d'assaut, depuis environ trois mois, par des orpailleurs locaux et étrangers, a annoncé la télévision nationale camerounaise.
A l'origine de la ruée vers cette localité, apprend-on, la découverte de quatre sites riches en or, qui ont été aussitôt pris d'assaut par plusieurs groupes d'artisans miniers d'origine aussi bien camerounaise qu'étrangère, dont la population totale est estimée à un millier de personnes, selon des estimations faites par diverses sources locales.
Face à cette exploitation anarchique du minerai, les autorités administratives locales ont pris une décision interdisant l'exploitation artisanale des ressources minières, tout en invitant les populations à se constituer en Groupement d'initiative communautaire (GIC), pour une exploitation plus harmonieuse.

## L'exploitant minier Metalicon suspendu d'activités pour six mois, pour non-respect du cahier des charges

En septembre dernier, le ministre camerounais des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique, Ernest Ngwaboubou, a décidé de suspendre les activités de la société minière Metalicon, pour une durée de six mois.
Officiellement, apprend-on, cette entreprise minière n'a pas rempli son cahier des charges. Par exemple, soulignent nos sources, elle n'a pas refermé les trous creusés lors de ses activités d'exploration dans la localité de Kambélé, dans la région de l'Est. Cette négligence aurait causé la mort d'un jeune artisan minier, des suites d'une noyade, le 3 septembre dernier.
Ce n'est pas le premier drame de ce type qui survient dans cette localité minière. En juin 2016, quatre personnes, dont un nourrisson et sa mère, avaient déjà été noyées dans des mines artisanales non restaurées après exploitation.
En plus de la non-restauration des mines artisanales, les exploitants miniers de la région de l'Est du Cameroun brillent également par une dissimulation des quantités de minerais prélevées, afin de minorer la quote-part à verser à l'Etat, au titre de la taxe ad valorem, révèlent plusieurs rapports officiels.

# TIC & TELECOM

## L'opérateur vietnamien Nexttel franchit la barre des 4 millions d'abonnés, en trois ans d'activités au Cameroun

Le parc d'abonnés de l'opérateur de mobile vietnamien Viettel, qui opère au Cameroun sous la marque Nexttel, a atteint 4,2 millions de clients au mois d'octobre 2017, apprend-on des rapports officiels de cette entreprise qui a officiellement lancé ses activités au Cameroun en septembre 2014.
Premier opérateur de mobile au Cameroun à se voir attribuer une licence 3G, qu'il a cependant eu du mal à exploiter entre 2012 et 2014, Nexttel se rapproche peu à peu de l'objectif de 5 millions d'abonnés qu'il s'est fixé à fin 2017 ; comptant sur le déploiement de la technologie 4G toujours attendue, à un mois seulement de la fin de l'année.
La progression du 3ème opérateur de mobile sur le marché des télécoms au Cameroun, est telle que le Cameroun est devenu le premier marché africain du groupe vietnamien Viettel au premier semestre 2016, soit deux ans seulement après le lancement de ses activités dans le pays.
Les projections d'Ovum, entreprise britannique spécialisée dans l'analyse stratégique concernant l'industrie des réseaux et des télécommunications, créditent d'ailleurs cet opérateur de la plus importante marge de progression dans le secteur des télécoms au Cameroun, jusqu'en 2021.
En effet, selon Ovum, entre février 2017 et décembre 2021, Nexttel grignotera encore 3,4% de parts de marché, contre 2,3% pour Orange Cameroun, et contrôlera finalement 15% du marché camerounais. Loin derrière MTN et Orange, avec respectivement 44,6 et 37% au cours de la période sous revue.

## L'opérateur virtuel de mobile YooMee veut décoller sur les cendres de Vodafone Cameroun

Les clients de Vodafone Cameroun, fournisseur d'accès internet, qui a récemment annoncé la cessation de ses activités sur le territoire camerounais, après le retrait de sa licence par le régulateur télécoms, le 14 septembre 2017, ont dû abandonner leurs modems internet depuis près de deux mois.
Eh bien, ils ont désormais la possibilité de réutiliser cet équipement, en devenant plutôt des clients de YooMee, un autre fournisseur d'accès internet devenu récemment opérateur virtuel de mobile, et dont les cartes SIM 4G sont compatibles avec les terminaux commercialisés en son temps par Vodafone Cameroun.
C'est du moins ce que laisse entendre

un message envoyé, depuis quelques jours, par YooMee aux anciens abonnés de Vodafone, lequel message les invite à acquérir des puces de l'opérateur virtuel de mobile, pour pouvoir réutiliser leurs modems Vodafone.
En clair, à travers cette offre, YooMee entend permettre aux anciens clients de Vodafone de capitaliser l'investissement réalisé sur les modems Vodafone, mais surtout lorgne sur le parc d'abonnés d'environ 2 millions de personnes que revendiquait déjà Vodafone Cameroun, avant sa cessation d'activités.
Pour rappel, pour fournir leurs services, les deux opérateurs s'appuyaient tous sur le réseau de l'opérateur historique des télécoms, Camtel, ce qui peut expliquer la compatibilité de leurs équipements.

# Le Septentrion est le premier pourvoyeur d'abonnés à Nexttel, le Littoral et le Centre concentrent les revenus les plus importants

Selon les rapports officiels de l'entreprise, le parc d'abonnés de l'opérateur de mobile vietnamien Viettel, qui opère au Cameroun sous la marque Nexttel, a atteint 4,2 millions de clients au mois d'octobre 2017. A en croire ces pointages, plus de 1,9 million de ces abonnés, soit près de la moitié du parc global de cet opérateur de mobile, se trouvent dans les trois régions septentrionales du Cameroun, que sont le Nord, l'Extrême-Nord et l'Adamaoua.

La région de l'Extrême-Nord enregistre, à elle seule, 792 988 abonnés au réseau Nexttel, contre 725 083 pour la région du Nord et 456 866 pour la région de l'Adamaoua. Chacune de ces trois régions cumule un nombre d'abonnés supérieur à celui de la région du Littoral (392 675) qui constitue pourtant, avec la région du Centre, les deux premiers marchés de Nexttel dans le pays, en matière de revenus engrangés au 29 octobre 2017.

La concentration de ces revenus (qui ont culminé à plus de 4 milliards de francs CFA au mois d'octobre dernier) dans ces deux régions (plus de 1,5 milliard FCFA de revenus, soit environ 40% du global) tient de ce qu'officiellement, les villes de Douala et de Yaoundé, respectivement situées dans le Littoral et le Centre, représentent à elles seules environ 80% du marché des télécommunications au Cameroun.

# Près de 10 milliards FCFA de pénalités pour les quatre opérateurs de la téléphonie

L'Agence de régulation des télécommunications du Cameroun (ART) a notifié, fin août 2017, des sanctions aux opérateurs de téléphonie mobile MTN, Orange et Nexttel, ainsi qu'à l'entreprise publique Camtel, pour manquements aux obligations liées à l'identification des abonnés et à l'usage des fréquences radioélectriques.
Les trois opérateurs de mobile, renseigne une source autorisée au Ministère des postes et télécommunications, écopent chacun d'une amende d'au moins 3 milliards de francs CFA, assortie d'une réduction de licence d'un an, pour certains d'entre eux.
Camtel, l'opérateur public des télécoms, est quant à lui puni d'une amende moins lourde : 300 millions de francs CFA, précise notre source.
Des sources internes à MTN Cameroun, dont la sanction par le régulateur a été annoncée dans le rapport du groupe MTN International à fin septembre 2017, confirment l'introduction, depuis le mois de septembre dernier, d'un recours gracieux auprès des autorités publiques camerounaises.

# Le Cameroun peaufine une application pour la délivrance des permis de bâtir en ligne

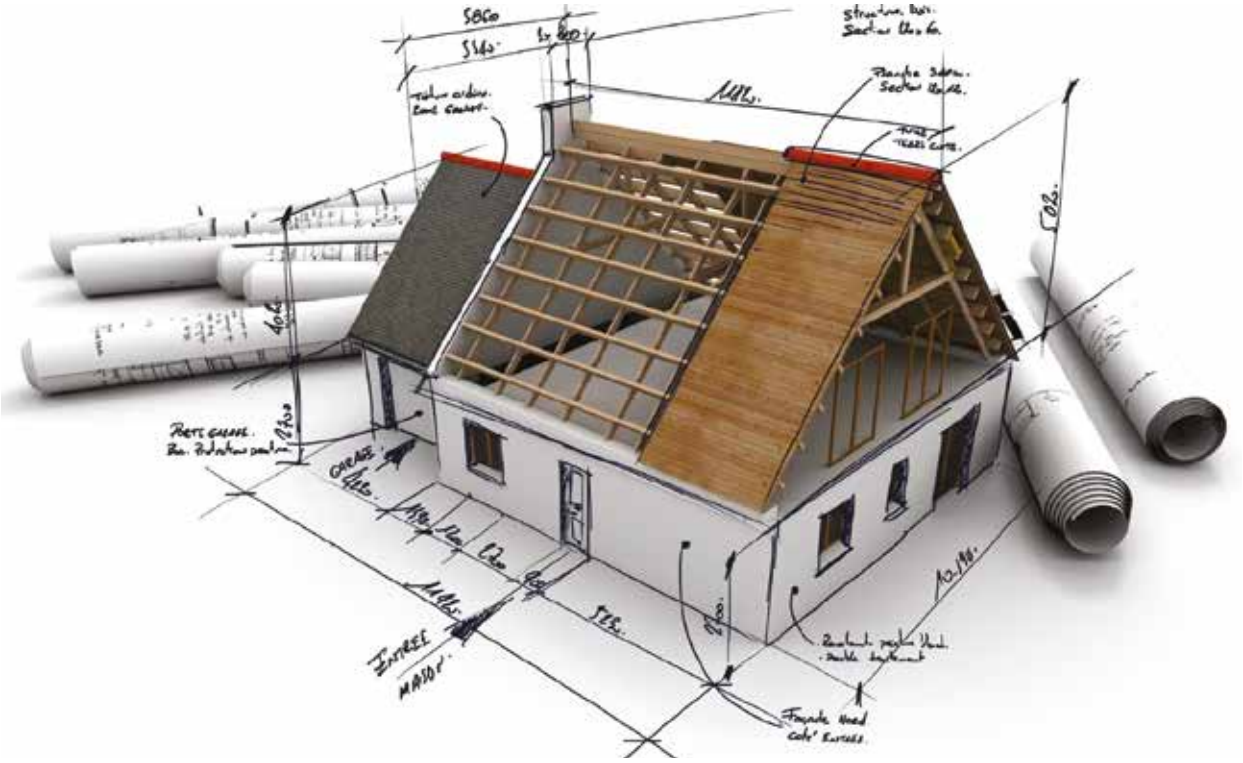

Le Ministère du développement urbain et de l'habitat finalise actuellement une application numérique qui va permettre de recevoir les demandes, traiter et délivrer les permis de bâtir en ligne, a-t-on appris, au cours d'un séminaire à Douala, la capitale économique du pays.
Selon les experts tunisiens qui travaillent sur ce projet pour lequel le gouvernement camerounais a investi 300 millions de francs CFA, l'application sera prête et opérationnelle dans la ville de Douala, dès le mois de janvier 2018.
Cette innovation va permettre de réduire les délais de délivrance de ce document administratif exigé pour toute personne désireuse de bâtir une maison, mais pour lequel il faut souvent attendre plusieurs années, tout en subissant les tracasseries des agents des mairies, qui écument quotidiennement les chantiers.

# SERVICES

## La crise anglophone fait chuter le chiffre d'affaires des hôteliers de 90%, dans la région du Sud-Ouest

Selon les estimations des opérateurs du secteur du tourisme et de la restauration, le chiffre d'affaires des hôtels a chuté de 90% dans la région anglophone du Sud-Ouest, depuis le déclenchement des manifestations sociales qui se sont finalement muées en revendications sécessionnistes dans les deux régions anglophones du Cameroun.
En effet, sur la partie côtière du pays, les cités balnéaires de Kribi, dans le Sud, et de Limbe, dans le Sud-Ouest, concentrent l'essentiel de l'activité touristique, grâce à leurs plages de rêve et un tissu infrastructurel adéquat dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration.

Mais, avec les tensions vécues dans les deux régions anglophones du Cameroun, depuis plus d'un an, les touristes, majoritairement des expatriés, dont les chancelleries ont classé le Nord-Ouest et le Sud-Ouest parmi les zones à ne pas fréquenter, ont déserté les plages, les restaurants et les hôtels de la ville de Limbé.

## Carlson Rezidor fait son entrée au Cameroun, grâce à un premier hôtel Radisson Blu à Douala

Au cours de l'année 2019, l'enseigne hôtelière Radisson Blu ouvrira à Douala, la capitale économique camerounaise. Cette arrivée au Cameroun de « *l'un des groupes hôteliers les plus importants et dynamiques au monde* » va permettre, apprend-on, de « *porter le portefeuille africain du groupe à 83 hôtels et plus de 17 500 chambres en opération et en cours de développement* ».
L'information a été révélée le 9 novembre 2017, à Bruxelles, en Belgique, par le groupe Carlson Rezidor qui exploite également des enseignes telles que « Park Inn by Radisson », ou encore « Radisson RED » (hôtels premium) et « Quorvus Collection » (hôtels de luxe).
Situé dans le quartier des affaires, apprend-on, le Radisson Blu Hotel & Apartments Douala va compter 150 chambres standard, ainsi que des studios et des appartements d'une et de deux chambres. L'hôtel disposera également d'un restaurant ouvert toute la journée, d'un bar dans le lobby, ainsi que d'un bar-restaurant baptisé « Destination Sky ».
Pour les amateurs de fitness, ce nouvel hôtel, dont le montant de l'investissement n'a pas été révélé, abritera également un gymnase et un spa de bien-être, pour les clients souhaitant se détendre et se ressourcer. Il y est, par ailleurs, prévu des espaces de réunions et une salle de conférences.
« *Nous sommes très heureux d'ouvrir un nouvel hôtel dans notre 30ème pays en Afrique, et quel meilleur ajout que le Cameroun, un marché-clé pour notre groupe en Afrique centrale !* », s'est exclamé Andrew McLachlan, Senior Vice-President Business Development, Afrique et Océan Indien de Carlson Rezidor Hotel Group.

# Saviez-vous que les Camerounais raffolent de termites sautées ?

La période des termites est arrivée ! Il faut en effet attendre la saison sèche pour les voir dans les plats et les bouches des consommateurs. Les termites sautées au sel et à l'huile sont alors proposées dans les rues et marchés des villes et villages au prix de 100 francs CFA la cuillère à soupe. Il arrive même qu'on les retrouve dans des restaurants peu communs ; comme c'est le cas au restaurant « Le Sorento » à Douala où le menu comporte le crocodile aux termites. D'aucuns diront « *beurrk* » et d'autres « *miam miam* » ; c'est selon.
Quoi qu'il en soit, la recette des termites sautées a visiblement plus de succès. Et les cuisiniers se ravitaillent dans les marchés de Mvog Ada et Mfoundi pour ceux qui sont à Yaoundé et ses environs. Une tasse de termites coûte 300 francs CFA. Il y en a qui vont directement à la source, c'est-à-dire dans les termitières. Et pour la collecte des termites, chacun y va de sa technique.

**TECHNIQUE DE COLLECTE**

« *Enfant, raconte Rachèle 28 ans, nous mouillions une grande bassine puis allions nous poster près d'une termitière ; attendant que les termites sortent. Et quand elles le faisaient, hop, leurs ailes étaient coincées dans nos bassines préalablement humidifiées* » ponctue-t-elle avec nostalgie. D'autres ont la technique du feu qu'on introduit dans la termitière et qui met ses habitants aux abois. Et là, la collecte devient tout aussi facile. Au final, c'est le palais qui en prend goût. A ce propos, le Fond des Nations unies pour l'alimentation et l'Agriculture (FAO) encourage la consommation des insectes comestibles. Ceci, aux fins de baisser la pression sur la viande et le poisson. Les entomophages ont donc le feu vert sur les termites.

**Monique Ngo Mayag**

La technique de cuisson par ici : https://www.youtube.com/watch?v=tJ6vHiyGi1I

# Il paraît que le « Coupé décalé », est une technique de fraude au port de Douala ?

VRAI

« Coupé décalé ». Ce n'est pas seulement le rythme musical ivoirien né au début des années 2000. C'est effectivement une technique de fraude au port de Douala, comme le confirme la cellule de communication de la structure.
« *La technique appelée ici "Coupé décalé" concerne les véhicules de grande marque qui viennent dans des conteneurs en pièces* », confie une source autorisée du port. Elle ajoute que les véhicules dédouanés en pièces détachées sont remontées dans des garages spécialisés détenus par des expatriés dont la plupart sont basés dans la zone de Bonaberi, la place portuaire à Douala.
« *Grâce au "coupé décalé", l'importateur dédouane des pièces détachées alors même qu'il s'agit d'une voiture de grande marque. Ce qui est une grosse perte en termes de recettes douanières* », regrette la cellule de communication du port de Douala. Elle affirme que « *les complicités s'étendent au niveau des acconiers, des transitaires, des enleveurs et des déclarants en Douane qui sortent leurs marchandises du port* ».
La source révèle même que de façon plus large, les secrétariats bureautiques installés autour du port (derrière la poste, immeuble Simar ; recette des finances Bonanjo, entrée parc auto, Messapresse) sont de véritables laboratoires de fabrication de documents d'enlèvement des marchandises…

# Y a-t-il eu arrestation d'un directeur de l'équipe anti-corruption à Ebolowa ?

FAUX

Ces images circulent sur les réseaux sociaux. Les expéditeurs laissent croire que les piles de liasses qu'on y voit constituent le pactole récupéré chez un corrompu de la brigade anti-corruption d'Ebolowa, au sud du Cameroun. Pourtant, il n'en est rien.

Il a été arrêté le 5 novembre 2017. Et les valises de billets verts qu'on associe au mis en cause n'ont rien à voir avec les circonstances de son arrestation. L'image provient plutôt d'une découverte policière au Brésil, dans le domicile d'un ex ministre corrompu (http://videos.band.uol.com.br/16312111/stf-vai-investigar-ex-ministro-geddel-vieira-lima.html). Le Cameroun n'est donc en rien concerné.

Le monsieur sur la photo est Abbas Kayonga, coordonnateur de la cellule anti-fraude minière au Sud du Kivu, c'est-à-dire en République Démocratique du Congo-RDC.

LEADER DU MOIS

# Le Camerounais Shey Jones Yembe nommé commissaire au sein de la Commission de la Cemac

Ancien étudiant en mathématiques de l'Université de Yaoundé, qui est la mère des universités au Cameroun, Shey Jones Yembe a longtemps servi dans des entreprises publiques et apporté son expertise au développement de certaines entreprises privées.

Le Camerounais Shey Jones Yembe, actuel président du conseil d'administration du port autonome de Douala (PAD), entreprise publique chargée de la gestion de la plus grande infrastructure portuaire du Cameroun (en attendant la mise en service du port de Kribi), a été nommé au poste de commissaire au sein de la Commission de la Cemac. C'était le 31 octobre dernier à Ndjamena, la capitale tchadienne, au sortir d'un sommet extraordinaire des chefs d'Etat de cette communauté économique.
Ingénieur formé à l'Ecole nationale supérieure polytechnique de Yaoundé, qui est ensuite allé se faire perfectionner en génie civil et constructions publiques à l'Université d'Essen, en Allemagne, Shey Jones a été secrétaire d'Etat au Ministère des travaux publics et celui du plan, entre 1992 et 1997.
Numériquement, cet ancien élève du Presbyterian Primary School de Nkambe, dans la région du Nord-Ouest du Cameroun, remplace son compatriote Paul Tasong, ancien secrétaire général du Ministère de l'économie, qui avait été promu au sein de la commission de la Cemac en novembre 2012. En compagnie des autres nouveaux dirigeants de la Cemac et des institutions spécialisées de cet organisme communautaire, Shey Jones Yembe a prêté serment le 2 novembre 2017.
Ancien étudiant en mathématiques de l'Université de Yaoundé, qui est la mère des universités au Cameroun, Shey Jones Yembe a longtemps servi dans des entreprises publiques et apporté son expertise au développement de certaines entreprises privées. C'est ainsi qu'il a, par exemple, présidé le conseil d'administration du Laboratoire national de génie civil (Labogénie), et de la société privée de Btp MAG LLC Construction Company.

**BRM**

# Participez à l'édification du Cameroun de demain

## Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

**Les magazines *Investir au Cameroun* et *Business in Cameroon* sont offerts gratuitement**

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Zurich et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

# IL Y A DU SERVICE DANS L'AIR

La valeur n'attend pas le nombre des années. 2 ans au compteur, un personnel hautement qualifié, des appareils régulièrement révisés, des valeurs , une vision, un sourire, l'étoile du Cameroun est bel et bien lancée sur sa trajectoire. Voyagez sereins, voyagez Camair-co.

Une nation, une compagnie, une étoile. Camair-co.

**www.camair-co.cm**

Camair-Co

*L'étoile du Cameroun*